

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1010

8 octobre 2005

SOMMAIRE

AJD Entreprise S.A., Pétange	48434	EPAL, European Planning Associates Luxembourg S.A.H., Luxembourg	48469
Alias Investment, Sicav, Luxembourg	48435	Etoile Finance S.A.H., Luxembourg	48445
Alias Investment, Sicav, Luxembourg	48436	Euro Taiwan Invest S.A., Luxembourg	48455
Arlington Europe Finance, S.à r.l., Luxembourg	48461	Euro Taiwan Invest S.A., Luxembourg	48457
Asset Life, Sicav, Strassen	48476	European Planning Associates Luxembourg "EP-AL" S.A.H., Luxembourg	48459
Atlantic Shipping Co. S.A., Luxembourg	48467	Europimmo S.A.H., Luxembourg	48462
Atlantic Shipping Co. S.A., Luxembourg	48467	Europimmo S.A.H., Luxembourg	48472
Atlantic Shipping Co. S.A., Luxembourg	48472	Farid Holding S.A., Luxembourg	48479
Atlantic Shipping Co. S.A., Luxembourg	48472	Farina European Invest S.A.H., Luxembourg	48475
Ava Invest S.A., Luxembourg	48465	Fiat Finance and Trade Ltd. S.A., Luxembourg	48457
Bel S.A., Luxembourg	48471	Fiat Finance and Trade Ltd. S.A., Luxembourg	48457
Bel S.A., Luxembourg	48471	Fiat Finance Luxembourg S.A., Luxembourg	48460
Big Construction, S.à r.l., Luxembourg	48447	Fiat Finance Luxembourg S.A., Luxembourg	48460
Birke S.A., Luxembourg	48459	Finland S.A., Luxembourg	48463
Birke S.A., Luxembourg	48464	Finora S.A. Holding, Luxembourg	48444
Bluescreen S.A., Luxembourg	48451	Fisher Luxembourg Danish Holdings, S.à r.l., Luxembourg	48449
Bremelli International Extrême Bikes, S.à r.l., Strassen	48435	FPM Funds Sicav, Luxembourg	48477
Bric S.A., Luxembourg	48478	GFG Investment Holding S.A., Luxembourg	48450
C.B. Fleet Holding Company Incorporated & Cie, S.c.s., Münsbach	48444	Immo-Contrat, S.à r.l., Luxembourg	48435
C.B. Fleet Luxembourg, S.à r.l., Münsbach	48444	INFIPA Institute for Financing and Participation S.A., Luxembourg	48478
Carrera Invest S.A.H., Luxembourg	48463	INREDE S.A. (International Nippon Real Estate Development & Finance S.A.), Luxembourg	48454
CNH International S.A., Luxembourg	48446	Industrie Nähmaschinen Holding S.A., Luxembourg	48462
CNHI International S.A., Luxembourg	48446	Industrie Nähmaschinen Holding S.A., Luxembourg	48462
COPLA-Consortium de Placements S.A.H., Luxembourg	48460	Interstek S.A.H., Luxembourg	48461
COPLA-Consortium de Placements S.A.H., Luxembourg	48468	Interstek S.A.H., Luxembourg	48466
Coronas Investment S.A., Luxembourg	48477	Investindustrial S.A., Luxembourg	48467
CPR Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	48463	JBC Ventures S.A., Luxembourg	48474
Crazy Horse Line Dance Luxembourg, Hautcharage	48448	Kalina Holding S.A., Luxembourg	48478
Ditco Real Estate S.A., Luxembourg	48479	Komiashi S.A.H., Luxembourg	48435
DMM, Dredging and Maritime Management S.A., Luxembourg	48470	Lagos, S.à r.l., Luxembourg	48455
DMM, Dredging and Maritime Management S.A., Luxembourg	48471	Leska S.A.H., Luxembourg	48480
DWS Funds Sicav, Luxembourg	48476	Login, S.à r.l., Luxembourg	48445
Edipresse International, S.à r.l., Luxembourg	48458		

Luxgest S.A.	48446	Real Finanz und Immobilien Gesellschaft S.A., Luxembourg	48434
Luxmold S.A., Kockelscheuer	48435	Revesta S.A.H., Luxembourg	48473
Luxol Investissement S.A.H., Luxembourg	48476	Roventa-Henex (Holdings) S.A., Luxembourg	48453
Malav S.A.H., Luxembourg	48454	Roventa-Henex (Holdings) S.A., Luxembourg	48453
Menelaus S.A.H., Luxembourg	48479	Savint Holding S.A., Luxembourg	48449
Mertens Holding S.A., Luxembourg	48459	Siriade S.A., Luxembourg	48477
Montage International S.A.H., Luxembourg	48461	Sobelux Holding S.A., Luxembourg	48477
Montara Management S.A., Luxembourg	48454	Socepal S.A.H., Luxembourg	48461
Montara Management S.A., Luxembourg	48454	Socepal S.A.H., Luxembourg	48464
MRG Diffusion S.A., Luxembourg	48469	Sodevim S.A.H., Luxembourg	48447
Numico Luxembourg S.A., Luxembourg	48445	Sodevim S.A.H., Luxembourg	48458
Olex S.A., Luxembourg	48465	Stratinvest Holding S.A., Luxembourg	48480
Parfinlux S.A.H., Luxembourg	48474	Three Arrows S.A.H., Luxembourg	48475
Poseidon JV, S.à r.l., Luxembourg	48450	Trevise Fund, Sicav, Findel	48468
Poseidon JV, S.à r.l., Luxembourg	48451	Trevise Fund, Sicav, Findel	48468
Poudrerie de Luxembourg S.A.	48446	Uchimata Holding S.A., Luxembourg	48475
(La) Poudrerie S.A., Kockelscheuer	48446	Unalux S.A.H., Luxembourg	48479
ProLogis Czech Republic VIII, S.à r.l., Luxembourg	48470	Vitrum Lux S.A., Rodange	48473
ProLogis Czech Republic X, S.à r.l., Luxembourg	48473	Wanchaï Europe S.A., Luxembourg	48458
ProLogis European Holdings VI, S.à r.l., Luxembourg	48469	Wanchaï Europe S.A., Luxembourg	48458
ProLogis Spain II, S.à r.l., Luxembourg	48460	Weatherford Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	48458
ProLogis Sweden, S.à r.l., Luxembourg	48472	White Mountains (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg	48462
ProLogis UK LI, S.à r.l., Luxembourg	48473	Wisson Investment Group S.A., Luxembourg	48453
Provimlux Opera S.A., Luxembourg	48463	Wisson Investment Group S.A., Luxembourg	48452
Pyramide Atalante S.A., Luxembourg	48465	Zamial Invest S.A., Luxembourg	48452
REPE N° 1 - Greenwich, S.à r.l., Luxembourg	48464		

AJD ENTREPRISE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4732 Pétange, 18, rue de l'Eglise.
R. C. Luxembourg B 80.672.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 27 mai 2005, réf. LSO-BE06863, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(043316.3/1682/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2005.

REAL FINANZ UND IMMOBILIEN GESELLSCHAFT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 31.732.

Extrait de l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires tenue à Luxembourg le 4 novembre 2004

L'assemblée maintient la résolution de l'assemblée générale du 16 juillet 2003 mandatant aux fonctions d'administrateurs jusqu'à l'assemblée générale à tenir en 2009:

- Monsieur Franco Sala, administrateur-délégué
- Monsieur Piergiorgio Guidotti
- Monsieur Patrick Rochas

L'assemblée décide de nommer la société MAZARS aux fonctions de commissaire aux comptes en lieu et place de la société EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG).

Le mandat de commissaire aux comptes ainsi nommé viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale à tenir en 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P. Rochas

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2005, réf. LSO-BE06886. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043193.3/636/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2005.

ALIAS INVESTMENT, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 16, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 96.732.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2005.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 30 septembre 2005.

H. Hellinckx.

(086988.3/242/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2005.

KOMIASHI S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 30.760.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2005, réf. LSO-BE05260, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A.T.T.C. MANAGEMENT, S.à r.l. / A.T.T.C. DIRECTORS, S.à r.l.

Administrateur / Administrateur

A.T.T.C. S.A. / A.T.T.C. S.A.

Gérant / Gérant

E. Patteet / J.P. Van Keymeulen

Administrateur-délégué / Administrateur-délégué

(042607.3/813/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

BREMELLI INTERNATIONAL EXTREME BIKES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8008 Strassen, 140, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 92.423.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2005, réf. LSO-BE03764, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 20 mai 2005.

Signature.

(042612.3/578/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

IMMO-CONTRAT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 28.058.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 mai 2005, réf. LSO-BE05751, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 26 mai 2005.

VIC COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(042619.3/612/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

LUXMOLD S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 57.635.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2005, réf. LSO-BC04016, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mars 2005.

LUXMOLD S.A.

Signatures

(042661.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

**ALIAS INVESTMENT, Société d'Investissement à Capital Variable,
(anc. SYMPHONIA INVESTMENT FUND).**

Registered office: L-2449 Luxembourg, 16, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 96.732.

In the year two thousand five, on the eighth of August.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, acting in replacement of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch, to whom remains the present deed.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of SYMPHONIA INVESTMENT FUND, with registered office at 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, duly registered with the Luxembourg Trade Register under section B number 96.732, incorporated by a deed of M^e Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, on November 7, 2003, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C number 1244 of November 25, 2003. The articles of incorporation have been modified by a deed of M^e Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, on February 25, 2004, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C number 370 of April 5, 2004.

The meeting is opened at 11.00 a.m. and Mr Grégoire Gilfriche, private employee, residing professionally in Luxembourg is elected chairman of the meeting.

Mrs Catherine Meister, private employee, residing professionally in Luxembourg is appointed scrutineer.

The chairman and the scrutineer agreed that Mrs Fabienne Moreau, private employee, residing professionally in Luxembourg, is appointed to assume the role of secretary.

The chairman then declared and requested the notary to declare the following:

I.- The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list, signed by the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The said list as well as the proxies will be annexed to this document to be filed with the registration authorities.

II.- It appears from the attendance list, that out of one thousand five hundred point eight hundred thirty-six (1,500.836) shares in circulation, one thousand five hundred (1,500) shares are present or represented at the present extraordinary general meeting, so that the meeting could validly decide on all the items of the agenda.

III.- That the present extraordinary general meeting has been convened by notices containing the agenda sent by registered mail to the shareholders on July 25th 2005.

IV.- That the agenda of the present meeting is the following:

Agenda

1. Replacement of the current promotor of the Company SOCIETE GENERALE BANK & TRUST S.A. by SOCIETE GENERALE, PARIS.

2. Appointment of the new Directors of the Company: Mr Xavier Saudreau, Mr Matthieu Fortin and Mr Vincent-Marie Didier in replacement of Mr Michel Becker, Mr Régis Meister and Mr Philippe Total.

3. Change of the Sicav's name from SYMPHONIA INVESTMENT FUND to ALIAS INVESTMENT and amendment of the first article of the Articles of Association dated February 25th, 2004 accordingly.

4. Change of the first paragraph of the article 3 relating to the object of the Company as follows:

«The sole object of the Company is on one hand, the collective investment of its assets in transferable securities and money market instruments of any kind, and on the other hand, to place the monies available to it in other Luxembourg of foreign undertakings for collective investment of the open-ended type with the purpose of offering various investment opportunities, spreading investment risk and offering its shareholders the benefit of the management of the Company's sub-funds.»

5. Removal of the second paragraph from the article 5 relating to the initial share capital of the Company.

6. Introduction of a management company subject to Chapter 13 of the Luxembourg Law of 20th December 2002.

Consequently:

* Amendment of the article 12 b) v) by introducing the reference to the Management Company;

* Amendment of the title of article 20 by replacing «Management» by «Board of Directors»;

* Amendment of the title of article 30 and addition of two paragraphs as follows:

«Art. 30. Management Company, Investment Managers, Sub-Investment Managers, Custodian and other contractual parties.

The Company will enter into a Management Agreement with a Luxembourg Management Company established in Luxembourg (the «Management Company») and duly approved pursuant to the Chapter 13 of the Luxembourg Law dated 20 December 2002 on undertakings for collective investment as may be amended from time to time. According to the aforesaid agreement, the Management Company will provide the Company with central administration services and distribution services and in respect of the investment policies of the Sub-Funds, with investment management services.

The Management Company may enter into one or more management or advisory agreements with any company based in Luxembourg or a foreign country (the «Investment Manager(s)») by virtue of which the Investment Manager(s) shall provide the Management Company with advice, recommendations and management services connected with the Sub-Funds' investment policies. The shareholders are informed by the Company's prospectus of the management fees paid out for the investment services carried out by the Investment Manager and Sub-Investment Manager(s).»

7. Rewriting of the article 26 in order to:

* Entitle each Sub-Fund of the Company to make time deposits;

* Include the possibility to create Sub-Funds qualified of funds of funds investing up to 100% in units or shares of UCITS authorized according to Directive 85/661/EEC and/or other collective investment undertakings (hereafter re-

ferred to as «UCIs») within the meaning of the first and second indent of the Article 1 paragraph (2) of the Directive 85/611/EEC should they be situated in a Member State of the European Union or not;

* Include the possibility to create Index Sub-Funds;

* Mention that the Sub-Funds of the Company for which the restrictions stated under points a), b), c) and e) of the article 26 are applicable will be eligible for investment by UCITS governed by Directive 85/611/EEC;

8. Amendment of the article 9 relating to the modalities of issuing shares and share certificates

9. Introduction of the possibility to issue bearer shares. Consequently:

* Amendment of the article 9 by introducing the reference and modalities to the bearer shares;

* Amendment of the article 13 by introducing the reference to the bearer shares;

* Amendment of the article 33 concerning the modalities of distribution of dividend to holders of bearer shares.

10. Net Asset Value:

* Rewriting of the first paragraph of the article 12 relating to the Valuation Day as follows:

«The net asset value per share of each class of shares in each Sub-Fund of the Company shall be determined periodically by the Company, but in any case not less than twice a month (unless a derogation is granted by the Luxembourg supervisory authority according to the provisions of the article 116 of the law of December 2002), as the Board of Directors may determine (every such day for determination of the net asset value being referred to herein as the «Valuation Day») on the basis of prices whose references are specified in the prospectus.»

* Suppression in the Article 12 a) iv) of the term «money market instruments»

* Introduction of additional valuation methods for swaps and credit default swaps - Amendment of Article 12 a) vi) and 12 a) vii) as follows:

«Swaps pegged to indexes or financial instruments shall be valued at their market value, based on the applicable index or financial instrument. The valuation of the swaps tied to such indexes or financial instruments shall be based upon the market value of said swaps, in accordance with the procedures laid down by the Board of Directors.»

«Credit default swaps are valued on the net asset value frequency calculation founding on a market value obtained by external price providers. The calculation of the market value is based on the credit risk of the reference party respectively the issuer, the maturity of the credit default swap and its liquidity on the secondary market. The valuation method is recognised by the Board of Directors and checked by the auditors.»

* Rewriting of the valuation method of the money market instruments- Amendment of Article 12 a) x) and addition of the Article 12 a) xi) as follows:

«x) Money market instruments not listed or traded on a stock exchange or not dealt on another Regulated Market are valued at their face value with interest accrued;

xi) in case of short term instruments which have a maturity of less than 90 days, the value of the instrument based on the net acquisition cost, is gradually adjusted to the repurchase price thereof. In the event of material changes in market conditions, the valuation basis of the investment is adjusted to the new market yields»

* Replacement of the term «reference currency» of the Company by «base currency»

* Introduction of the following additional point concerning the liabilities of the Company - Amendment of Article 12 b) ii) as follow:

«ii) all accrued or payable administrative expenses (including global management fees, distribution fees, custodian fees, administrative agent fees, registrar and transfer agent fees, «nominee» fees and other third party fees.»

* Replacement of the term «pro rata to their respective net assets» by «pro rata temporis»

11. Addition of a case of suspension of calculation of the Net Asset Value in the article 14:

«g) for certain Sub-Funds qualified of funds of funds, when the target fund suspends the calculation of its net asset value»

12. Distribution of dividend by the Sub-Funds or Classes: description of the conditions of the distribution policy (amendment of article 33) and distinction of the specific distribution policies (Distribution shares and Capitalisation shares) (amendment of article 8).

13. Amendment of article 11 c) 3) regarding the possibility to redeem in the currencies the Board of Directors may determine and amendment of article 9 paragraph 6 regarding the possibility to subscribe in the currencies the Board of Directors may determine.

14. Introduction of three paragraphs in article 13 relating to the possibility for the Board of Directors to suspend temporarily the issue of shares.

15. Removal of the mentions relating to the deadlines for payment of subscription and redemption prices from the article 13.

16. Removal from the article 13 of the mentions relating to the maximum number of decimal places used to calculate the redemption and conversion price.

17. Amendment of the article 30:

- in order to include the possibility for the Company to enter into service agreements with a registrar and transfer agent and a principal distributor,

- in order to delete the possibility for the Company to enter into agreements with Investment Managers and Sub-Investment Managers.

18. Others minor amendments.

19. Any others business.

After the foregoing was approved by the meeting, the meeting unanimously took the following resolutions:

First resolution

The meeting decides the replacement of the current promotor of the Company «SOCIETE GENERALE BANK & TRUST S.A.» by «SOCIETE GENERALE, PARIS».

Second resolution

The meeting decides to accept the resignation of Mr Michel Becker, Mr Régis Meister and Mr Philippe Total as directors of the Company with immediate effect and the grant full discharge to it for the execution of their mandate.

The general meeting decides to appoint as new Directors of the Company, their term of office expiring at the General Meeting of the year 2006.

- Mr Xavier Saudreau, with professional address in F-92987 Paris-La-Défense, 17, cours Valmy,
- Mr Matthieu Fortin, with professional address in F-92987 Paris-La-Défense, 17, cours Valmy,
- Mr Vincent-Marie Didier, with professional address in L-1724 Luxembourg, 15, boulevard Prince Henri.

Third resolution

The meeting decides to change the name of the Company into ALIAS INVESTMENT and decides to amend article 1 of the Articles of Incorporation as follows:

«There exists among the subscribers and all those who become owners of shares hereafter issued, a corporation in the form of a société d'investissement à capital variable with multiple sub-funds under the name of ALIAS INVESTMENT (hereinafter referred to as the «Company»).»

Fourth resolution

The meeting decides to change the first paragraph of the article 3 relating to the object of the Company as follows:

«The sole object of the Company is on one hand, the collective investment of its assets in transferable securities and money market instruments of any kind, and on the other hand, to place the monies available to it in other Luxembourg of foreign undertakings for collective investment of the open-ended type with the purpose of offering various investment opportunities, spreading investment risk and offering its shareholders the benefit of the management of the Company's sub-funds.»

Fifth resolution

The meeting decides to removal the second paragraph from the article 5 relating to the initial share capital of the Company.

Sixth resolution

The meeting decides the introduction of a management company subject to Chapter 13 of the Luxembourg Law of 20th December 2002. Consequently, the meeting decides the:

- * Amendment of the article 12 b) v) by introducing the reference to the Management Company;
- * Amendment of the title of article 20 by replacing «Management» by «Board of Directors»;
- * Amendment of the title of article 30 and addition of two paragraphs as follows:

«Art. 30. Management Company, Investment Managers, Sub-Investment Managers, Custodian and other contractual parties.

The Company will enter into a Management Agreement with a Luxembourg Management Company established in Luxembourg (the «Management Company») and duly approved pursuant to the Chapter 13 of the Luxembourg Law dated 20 December 2002 on undertakings for collective investment as may be amended from time to time. According to the aforesaid agreement, the Management Company will provide the Company with central administration services and distribution services and in respect of the investment policies of the Sub-Funds, with investment management services.

The Management Company may enter into one or more management or advisory agreements with any company based in Luxembourg or a foreign country (the «Investment Manager(s)») by virtue of which the Investment Manager(s) shall provide the Management Company with advice, recommendations and management services connected with the Sub-Funds' investment policies. The shareholders are informed by the Company's prospectus of the management fees paid out for the investment services carried out by the Investment Manager and Sub-Investment Manager(s).»

Seventh resolution

The meeting decides the rewriting of the article 26 in order to:

- * Entitle each Sub-Fund of the Company to make time deposits;
- * Include the possibility to create Sub-Funds qualified of funds of funds investing up to 100% in units or shares of UCITS authorized according to Directive 85/661/EEC and/or other collective investment undertakings (hereafter referred to as «UCIs») within the meaning of the first and second indent of the Article 1 paragraph (2) of the Directive 85/611/EEC should they situated in a Member State of the European Union or not;
- * Include the possibility to create Index Sub-Funds;
- * Mention that the Sub-Funds of the Company for which the restrictions stated under points a), b), c) and e) of the article 26 are applicable will be eligible for investment by UCITS governed by Directive 85/611/EEC.

Eighth resolution

The meeting decides the amendment of article 9 relating to the modalities of issuing shares and share certificates.

Ninth resolution

The meeting decides the introduction of the possibility to issue bearer shares. Consequently, the meeting decides the:

- * Amendment of the article 9 by introducing the reference and modalities to the bearer shares;
- * Amendment of the article 13 by introducing the reference to the bearer shares;
- * Amendment of the article 33 concerning the modalities of distribution of dividend to holders of bearer shares.

Tenth resolution

Concerning the Net Asset Value, the meeting decides the:

* Rewriting of the first paragraph of the article 12 relating to the Valuation Day as follows:

«The net asset value per share of each class of shares in each Sub-Fund of the Company shall be determined periodically by the Company, but in any case not less than twice a month (unless a derogation is granted by the Luxembourg supervisory authority according to the provisions of the article 116 of the law of December 2002), as the Board of Directors may determine (every such day for determination of the net asset value being referred to herein as the «Valuation Day») on the basis of prices whose references are specified in the prospectus.»

* Suppression in the Article 12 a) iv) of the term «money market instruments»

* Introduction of additional valuation methods for swaps and credit default swaps - Amendment of Article 12 a) vi) and 12 a) vii) as follows:

«Swaps pegged to indexes or financial instruments shall be valued at their market value, based on the applicable index or financial instrument. The valuation of the swaps tied to such indexes or financial instruments shall be based upon the market value of said swaps, in accordance with the procedures laid down by the Board of Directors.»

«Credit default swaps are valued on the net asset value frequency calculation founding on a market value obtained by external price providers. The calculation of the market value is based on the credit risk of the reference party respectively the issuer, the maturity of the credit default swap and its liquidity on the secondary market. The valuation method is recognised by the Board of Directors and checked by the auditors.»

* Rewriting of the valuation method of the money market instruments- Amendment of Article 12 a) x) and addition of the Article 12 a) xi) as follows:

«x) Money market instruments not listed or traded on a stock exchange or not dealt on another Regulated Market are valued at their face value with interest accrued;

xi) in case of short term instruments which have a maturity of less than 90 days, the value of the instrument based on the net acquisition cost, is gradually adjusted to the repurchase price thereof. In the event of material changes in market conditions, the valuation basis of the investment is adjusted to the new market yields»

* Replacement of the term «reference currency» of the Company by «base currency»

* Introduction of the following additional point concerning the liabilities of the Company - Amendment of Article 12 b) ii) as follows:

«ii) all accrued or payable administrative expenses (including global management fees, distribution fees, custodian fees, administrative agent fees, registrar and transfer agent fees, «nominee» fees and other third party fees.»

* Replacement of the term «pro rata to their respective net assets» by «pro rata temporis»

Eleventh resolution

The meeting decides the addition of a case of suspension of calculation of the Net Asset Value in the article 14:

«g) for certain Sub-Funds qualified of funds of funds, when the target fund suspends the calculation of its net asset value.»

Twelfth resolution

The meeting decides the distribution of dividend by the Sub-Funds or Classes: description of the conditions of the distribution policy (amendment of article 33) and distinction of the specific distribution policies (Distribution shares and Capitalisation shares) (amendment of article 8).

Thirteenth resolution

The meeting decides the amendment of article 11 c) 3) regarding the possibility to redeem in the currencies the Board of Directors may determine and the amendment of article 9 paragraph 6 regarding the possibility to subscribe in the currencies the Board of Directors may determine.

Fourteenth resolution

The meeting decides the introduction of three paragraphs in article 13 relating to the possibility for the Board of Directors to suspend temporarily the issue of shares.

Fifteenth resolution

The meeting decides the removal of the mentions relating to the deadlines for payment of subscription and redemption prices from the article 13.

Sixteenth resolution

The meeting decides the removal from the article 13 of the mentions relating to the maximum number of decimal places used to calculate the redemption and conversion price.

Seventeenth resolution

The meeting decides the amendment of the article 30:

- in order to include the possibility for the Company to enter into service agreements with a registrar and transfer agent and a principal distributor,
- in order to delete the possibility for the Company to enter into agreements with Investment Managers and Sub-Investment Managers.

Eighteenth resolution

The meeting decides the others minor amendments and decides the update of the legal documents accordingly.

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and that in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons, appearing, they signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française de ce qui précède:

L'an deux mille cinq, le huit août.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en remplacement de son collègue, Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de SYMPHONIA INVESTMENT FUND, avec siège social au 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, dûment enregistrée au registre de commerce sous le numéro B 96.732 et constituée suivant acte de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, le 7 novembre 2003, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 1244 du 25 novembre 2003. Les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 25 février 2004, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 370 du 5 avril 2004.

L'Assemblée est ouverte à 11.00 heures et Monsieur Grégoire Gilfriche, employé privé, résidant professionnellement à Luxembourg est élue président de l'Assemblée.

Madame Catherine Meister, employée privée, résidant professionnellement à Luxembourg est nommé scrutateur.

Le Président et le scrutateur s'entendent pour que Madame Fabienne Moreau, employée privée, résidant professionnellement à Luxembourg soit nommé comme secrétaire.

Le président expose et prie alors le notaire instrumentant d'acter comme suit:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions détenues par chacun d'entre eux sont indiqués sur une liste de présence signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentant. Ladite liste ainsi que les procurations seront annexées au présent acte pour être soumises aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il apparaît de cette liste de présence que sur les mille cinq cents virgule huit cent trente-six (1.500,836) actions en circulation, mille cinq cents (1.500) actions sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a été dûment convoquée par voie de notice comprenant l'ordre du jour envoyée par lettre recommandée aux actionnaires en date du 25 juillet 2005.

IV.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Ordre du jour

1. Remplacement du promoteur actuel de la Société «SOCIETE GENERALE BANK & TRUST S.A.» par «SOCIETE GENERALE, PARIS».

2. Nomination de nouveaux administrateurs: Monsieur Xavier Saudreau, Monsieur Matthieu Fortin et Monsieur Vincent-Marie Didier en remplacement de Monsieur Michel Becker, Monsieur Régis Meister et Monsieur Philippe Total.

3. Modification de la dénomination de la Sicav de SYMPHONIA INVESTMENT FUND en ALIAS INVESTMENT et modification subséquente de l'article premier des statuts coordonnés datés du 25 février 2004.

4. Modification du premier alinéa de l'article 3 relatif à l'objet de la société comme suit:

«L'objet exclusif de la Société est de placer les fonds dont elle dispose, d'une part, en valeurs mobilières et instruments du marché monétaire de tous types, et d'autre part, dans d'autres organismes de placement collectifs luxembourgeois ou étrangers de type ouvert, dans le but de répartir les risques d'investissement et d'offrir à ses actionnaires le bénéfice de la gestion des compartiments de la Société.»

5. Suppression du deuxième alinéa de l'article 5 relatif au capital initial de la Société.

6. Introduction de société de gestion suivant Chapitre 13 de la loi du 20 décembre 2002. En conséquence:

- Modification de l'article 12 b) v) en introduisant la référence à la Société de Gestion
- Modification du titre de l'article 20 en remplaçant «Gestion» par «Conseil d'Administration»
- Modification du titre de l'article 30 et ajout de deux alinéas comme suit:

«Art. 30. Société de gestion, gérants de fonds, gérants par délégation, Banque Dépositaire et autres parties contractantes.

La Société conclura un contrat de gestion avec une société de gestion luxembourgeoise établie au Luxembourg («la Société de Gestion») et dûment autorisée suivant le chapitre 13 de la loi luxembourgeoise du 20 décembre 2002 relative aux Organismes de Placement Collectif et ses modifications ultérieures. Selon le contrat susmentionné, la Société de Gestion fournira à la Société les services d'administration centrale et de distribution ainsi que les services de gestion dans le respect des politiques d'investissement des Compartiments.

La Société de Gestion peut conclure un ou plusieurs contrats de gestion ou de conseil avec toute société établie au Luxembourg ou dans un pays étranger (le(s) «Gérant(s) de fonds) en vertu de quoi le Gérant de fonds devra fournir à la Société de Gestion les conseils, recommandations et service de gestion en relation avec les politiques d'investissement des Compartiments. Les actionnaires sont informés par le prospectus Société des frais de gestion prélevés dans le cadre des services exécutés le Gérant de fonds et le (s) gérant(s) par délégation.»

7. Refonte de l'article 26 pour:

- Autoriser chaque Compartiment de la Société à faire des dépôts en tout temps;
- Inclure la possibilité à créer des Compartiments qualifiés de fonds de fonds pouvant investir jusqu'à 100% en parts ou actions d'OPCVM agréés conformément à la directive 85/661/CEE et/ou d'autres organismes de placement collectif (ci-après dénommés «OPC») au sens de l'article 1^{er}, paragraphe (2) premier et deuxième tirets, de la directive 85/661/CEE qu'ils se situent ou non dans un Etat membre de l'Union Européenne;
- Inclure la possibilité de créer des Compartiments Indiciels;

- Mentionner que les Compartiments de la Société pour lesquels les restrictions définies aux points a), b), c) et e) sont applicables seront éligibles pour investissement par des OPCVM gouvernés par la directive 85/611/CEE.

8. Modification de l'article 9 relatif aux modalités d'émission d'actions et de certificats d'actions.

9. Introduction de la possibilité d'émettre des actions au porteur. En conséquence:

- Modification de l'article 9 en introduisant la référence et les modalités des actions au porteur;

- Modification de l'article 13 en introduisant les modalités de distribution de dividendes aux détenteurs d'actions au porteur.

10. Valeur nette d'inventaire

- Refonte du premier alinéa de l'article 12 relatif au Jour d'Evaluation comme suit:

«La valeur nette d'inventaire par action de chacune des classes d'actions de chaque Compartiment de la Société sera déterminée périodiquement par la Société, mais en aucun cas moins de deux fois par mois (à moins qu'une dérogation soit accordée par l'autorité de surveillance luxembourgeoise conformément aux dispositions de l'article 116 de la loi du 20 décembre 2002), comme le Conseil d'Administration le déterminera (le jour de détermination de la valeur nette d'inventaire des actions est désigné dans les présents Statuts comme «Jour d'Evaluation») sur base des cours dont les références seront spécifiées dans le prospectus.»

- Suppression à l'article 12 a) iv) des termes «instruments du marché monétaire»

- Introduction de méthodes d'évaluation additionnelles pour swaps et swaps de dérivés de crédit - Modification de l'article 12 a) vi) et vii) comme suit:

«Les swaps sur indices ou sur instruments financiers seront évalués à leur valeur de marché établie par référence à l'indice ou à l'instrument financier concerné. L'évaluation des contrats de swaps relatifs à ces indices ou instruments financiers sera basée sur la valeur de marché de ces opérations de swap selon des procédures établies par le Conseil d'Administration.»

«Les swaps de dérivés de crédit seront évalués sur la base de la fréquence du calcul de la valeur nette d'inventaire et fondée sur une valeur de marché obtenue par un fournisseur de prix. Le calcul de la valeur de marché est basé sur le risque de crédit de la partie de référence respectivement l'émetteur, la maturité du swap de dérivé de crédit et sa liquidité sur le second marché. La méthode d'évaluation est reconnue par le Conseil d'Administration et contrôlée par les auditeurs;»

- Refonte de la méthode d'évaluation des instruments du marché monétaire - Modification de l'article 12 a) x) et addition de l'article 12 a) xi) comme suit:

«x) Les instruments du marché monétaire non cotés sur une bourse de valeurs reconnue ou négociés sur un autre Marché Réglementé sont évalués à la valeur nominale augmentée des intérêts provisionnés.

xi) Pour les instruments du marché ayant une maturité inférieure à 90 jours, la valeur de l'instrument basée sur le coût net d'acquisition, est graduellement ajustée au prix de rachat de celui-ci. En cas de changement matériel des conditions de marché, la base d'évaluation de l'investissement est ajustée aux nouveaux rendements de marché.;»

- Remplacement du terme «devise de référence» de la Société par «devise de base»;

- Introduction d'un point additionnel concernant les engagements de la Société - Modification de l'article 12 b) ii) comme suit:

«ii) tous les frais d'administration, échus ou provisionnés (y compris les frais de gestion, les frais de distribution, les frais de dépositaire, les frais d'administrateur, les frais de registre et d'agent de transfert, les frais de «nominee» et autres frais tiers)»

- Remplacement du terme «au pro rata de leur actifs nets respectifs» par «pro rata temporis»;

11. Ajout d'un cas de suspension du calcul de la valeur nette d'inventaire à l'article 14:

«g) pour les Compartiments qualifiés de fonds de fonds, lorsque le fonds cible suspend le calcul de sa valeur nette d'inventaire.»

12. Distribution de dividende par les Compartiments ou classes: description des conditions d'attribution des résultats (modification de l'article 33) et distinction de politiques de distribution spécifique (actions de Distribution et actions de Capitalisation) (modification de l'article 8).

13. Modification de l'article 11 c) 3) donnant la possibilité de rachat dans les devises déterminées par le conseil d'administration et modification de l'article 9 alinéa 6 donnant la possibilité de souscrire dans les devises déterminées par le conseil d'administration.

14. Introduction de trois alinéas à l'article 13 relatifs à la possibilité pour le conseil d'administration de suspendre temporairement l'émission d'actions.

15. Suppression à l'article 13 des mentions relatives aux délais de paiement de souscription et des prix de rachat.

16. Suppression à l'article 13 des mentions relatives au nombre maximum de trois décimales utilisés pour calculer le prix de rachat et de conversion.

17. Modification de l'article 30:

- Pour inclure la possibilité pour la Société de conclure des contrats de services avec un agent de registre et de transfert et un distributeur principal,

- Pour supprimer la possibilité pour la Société de conclure des contrats avec des Gérants de fonds et gérants par délégation.

18. Autres changements mineurs.

19. Divers.

Ces faits ayant été approuvés par l'assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de remplacer le promoteur actuel de la Société SOCIETE GENERALE BANK & TRUST S.A. par SOCIETE GENERALE, PARIS.

Deuxième résolution

L'assemblée décide d'accepter avec effet immédiat la démission de Monsieur Michel Becker, Monsieur Régis Meister et Monsieur Philippe Total de leurs mandats d'administrateurs et de leur donner décharge pour l'exécution de leurs mandats.

L'assemblée décide de nommer comme nouveaux administrateurs, leur mandat expirant lors de l'assemblée générale de l'année 2006:

- Monsieur Xavier Saudreau, avec adresse professionnelle à F-92987 Paris-La-Défense, 17, cours Valmy.
- Monsieur Matthieu Fortin, avec adresse professionnelle à F-92987 Paris-La-Défense, 17, cours Valmy.
- Monsieur Vincent-Marie Didier, avec adresse professionnelle à L-1724 Luxembourg, 15, boulevard Prince Henri.

Troisième résolution

L'assemblée décide de modifier la dénomination de la Société en ALIAS INVESTMENT et décide de modifier l'article premier des statuts comme suit:

«Il existe entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront les actionnaires une société en la forme d'une Société d'Investissement à Capital Variable à Compartiments multiples sous la dénomination de ALIAS INVESTMENT (ci-après dénommée la «Société».)»

Quatrième résolution

L'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 3 relatif à l'objet de la société comme suit:

«L'objet exclusif de la Société est de placer les fonds dont elle dispose, d'une part, en valeurs mobilières et instruments du marché monétaire de tous types, et d'autre part, dans d'autres organismes de placement collectifs luxembourgeois ou étrangers de type ouvert, dans le but de répartir les risques d'investissement et d'offrir à ses actionnaires le bénéfice de la gestion des compartiments de la Société.»

Cinquième résolution

L'assemblée décide de supprimer le deuxième alinéa de l'article 5 relatif au capital initial de la Société.

Sixième résolution

L'assemblée décide l'introduction de société de gestion suivant Chapitre 13 de la loi du 20 décembre 2002. En conséquence, l'assemblée décide la:

- Modification de l'article 12 b) v) en introduisant la référence à la Société de Gestion
- Modification du titre de l'article 20 en remplaçant «Gestion» par «Conseil d'Administration»
- Modification du titre de l'article 30 et ajout de deux alinéas comme suit:

«Art. 30. Société de gestion, gérants de fonds, gérants par délégation, Banque Dépositaire et autres parties contractantes.

La Société conclura un contrat de gestion avec une société de gestion luxembourgeoise établie au Luxembourg («la Société de Gestion») et dûment autorisée suivant le chapitre 13 de la loi luxembourgeoise du 20 décembre 2002 relative aux Organismes de Placement Collectif et ses modifications ultérieures. Selon le contrat susmentionné, la Société de Gestion fournira à la Société les services d'administration centrale et de distribution ainsi que les services de gestion dans le respect des politiques d'investissement des Compartiments.

La Société de Gestion peut conclure un ou plusieurs contrats de gestion ou de conseil avec toute société établie au Luxembourg ou dans un pays étranger (le(s) «Gérant(s) de fonds) en vertu de quoi le Gérant de fonds devra fournir à la Société de Gestion les conseils, recommandations et service de gestion en relation avec les politiques d'investissement des Compartiments. Les actionnaires sont informés par le prospectus Société des frais de gestion prélevés dans le cadre des services exécutés le Gérant de fonds et le (s) gérant(s) par délégation.»

Septième résolution

L'assemblée décide la refonte de l'article 26 pour:

- Autoriser chaque Compartiment de la Société à faire des dépôts en tout temps;
- Inclure la possibilité à créer des Compartiments qualifiés de fonds de fonds pouvant investir jusqu'à 100% en parts ou actions d'OPCVM agréés conformément à la directive 85/661/CEE et/ou d'autres organismes de placement collectif (ci-après dénommés «OPC») au sens de l'article 1^{er}, paragraphe (2) premier et deuxième tirets, de la directive 85/661/CEE qu'ils se situent ou non dans un Etat membre de l'Union Européenne;
- Inclure la possibilité de créer des Compartiments Indiciels;
- Mentionner que les Compartiments de la Société pour lesquels les restrictions définies aux points a), b), c) et e) sont applicables seront éligibles pour investissement par des OPCVM gouvernés par la directive 85/611/CEE.

Huitième résolution

L'assemblée décide la modification de l'article 9 relatif aux modalités d'émission d'actions et de certificats d'actions.

Neuvième résolution

L'Assemblée décide l'introduction de la possibilité d'émettre des actions au porteur. En conséquence, l'assemblée décide la:

- Modification de l'article 9 en introduisant la référence et les modalités des actions au porteur;
- Modification de l'article 13 en introduisant les modalités de distribution de dividendes aux détenteurs d'actions au porteur.

Dixième résolution

Concernant la Valeur nette d'inventaire, l'assemblée décide la:

- Refonte du premier alinéa de l'article 12 relatif au Jour d'Evaluation comme suit:

«La valeur nette d'inventaire par action de chacune des classes d'actions de chaque Compartiment de la Société sera déterminée périodiquement par la Société, mais en aucun cas moins de deux fois par mois (à moins qu'une dérogation soit accordée par l'autorité de surveillance luxembourgeoise conformément aux dispositions de l'article 116 de la loi du 20 décembre 2002), comme le Conseil d'Administration le déterminera (le jour de détermination de la valeur nette d'inventaire des actions est désigné dans les présents Statuts comme «jour d'Evaluation») sur base des cours dont les références seront spécifiées dans le prospectus.»

- Suppression à l'article 12 a) iv) des termes «instruments du marché monétaire»
- Introduction de méthodes d'évaluation additionnelles pour swaps et swaps de dérivés de crédit - Modification de l'article 12 a) vi) et vii) comme suit:

«Les swaps sur indices ou sur instruments financiers seront évalués à leur valeur de marché établie par référence à l'indice ou à l'instrument financier concerné. L'évaluation des contrats de swaps relatifs à ces indices ou instruments financiers sera basée sur la valeur de marché de ces opérations de swap selon des procédures établies par le Conseil d'Administration.»

«Les swaps de dérivés de crédit seront évalués sur la base de la fréquence du calcul de la valeur nette d'inventaire et fondée sur une valeur de marché obtenue par un fournisseur de prix. Le calcul de la valeur de marché est basé sur le risque de crédit de la partie de référence respectivement l'émetteur, la maturité du swap de dérivé de crédit et sa liquidité sur le second marché. La méthode d'évaluation est reconnue par le Conseil d'Administration et contrôlée par les auditeurs;»

- Refonte de la méthode d'évaluation des instruments du marché monétaire-Modification de l'article 12 a) x) et addition de l'article 12 a) xi) comme suit:

- «x) Les instruments du marché monétaire non cotés sur une bourse de valeurs reconnue ou négociés sur un autre Marché Réglementé sont évalués à la valeur nominale augmentée des intérêts provisionnés;

- xi) Pour les instruments du marché ayant une maturité inférieure à 90 jours, la valeur de l'instrument basée sur le coût net d'acquisition, est graduellement ajustée au prix de rachat de celui-ci. En cas de changement matériel des conditions de marché, la base d'évaluation de l'investissement est ajustée aux nouveaux rendements de marché.;»

- Remplacement du terme «devise de référence» de la Société par «devise de base»;
- Introduction d'un point additionnel concernant les engagements de la Société - Modification de l'article 12 b) ii) comme suit:

- «ii) tous les frais d'administration, échus ou provisionnés (y compris les frais de gestion, les frais de distribution, les frais de dépositaire, les frais d'administrateur, les frais de registre et d'agent de transfert, les frais de «nominee» et autres frais tiers)»

- Remplacement du terme «au pro rata de leur actifs nets respectifs» par «pro rata temporis»;

Onzième résolution

L'assemblée décide l'ajout d'un cas de suspension du calcul de la valeur nette d'inventaire à l'article 14:

«g) pour les Compartiments qualifiés de fonds de fonds, lorsque le fonds cible suspend le calcul de sa valeur nette d'inventaire.»

Douzième résolution

L'assemblée décide la distribution de dividende par les Compartiments ou classes: description des conditions d'attribution des résultats (modification de l'article 33) et distinction de politiques de distribution spécifique (actions de Distribution et actions de Capitalisation) (modification de l'article 8).

Treizième résolution

L'assemblée décide la modification de l'article 11 c) 3) donnant la possibilité de rachat dans les devises déterminées par le conseil d'administration et modification de l'article 9 alinéa 6 donnant la possibilité de souscrire dans les devises déterminées par le conseil d'administration.

Quatorzième résolution

L'assemblée décide l'introduction de trois alinéas à l'article 13 relatifs à la possibilité pour le conseil d'administration de suspendre temporairement l'émission d'actions.

Quinzième résolution

L'assemblée décide la suppression à l'article 13 des mentions relatives aux délais de paiement de souscription et des prix de rachat.

Seizième résolution

L'assemblée décide la suppression à l'article 13 des mentions relatives au nombre maximum de trois décimales utilisé pour calculer le prix de rachat et de conversion.

Dix-septième résolution

L'assemblée décide la modification de l'article 30:

- Pour inclure la possibilité pour la Société de conclure des contrats de services avec un agent de registre et de transfert et un distributeur principal,

- Pour supprimer la possibilité pour la Société de conclure des contrats avec des Gérants de fonds et gérants par délégation.

Dix-huitième résolution

L'assemblée décide d'autres changements mineurs et l'assemblée décide en conséquence de mettre à jour tous les documents légaux.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: G. Gilfriche, C. Meister, F. Moreau, J. Elvinger.

Enregistré à Mersch, le 11 août 2005, vol. 76, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 20 septembre 2005.

H. Hellinckx.

(084960.3/242/520) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2005.

C.B. FLEET LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Münsbach, 22, Parc d'Activité Syrdall.

R. C. Luxembourg B 90.593.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 26 mai 2005, réf. LSO-BE06397, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(042630.3/556/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

C.B. FLEET HOLDING COMPANY INCORPORATED & CIE, S.C.S., Société en commandite simple.

Siège social: L-5365 Münsbach, 22, Parc d'Activité Syrdall.

R. C. Luxembourg B 90.692.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 26 mai 2005, réf. LSO-BE06396, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(042632.3/556/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

FINORA S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 1, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 19.077.

Société constituée le 11 janvier 1982 par Maître Reginald Neuman, acte publié au Mémorial C 93 du 6 mai 1982.

Les statuts furent modifiés par Maître Reginald Neuman le 10 juillet 1984 (Mémorial C 228 du 25 août 1984) et le 3 décembre 1999 (Mémorial C 86 du 26 janvier 2000).

EXTRAIT

Il résulte d'une réunion de l'assemblée générale des actionnaires du 10 mai 2005 que:

Le mandat de chacun des deux administrateurs Monsieur Jean Wagener et Madame Paule Kettenmeyer ainsi que le mandat du commissaire aux comptes Monsieur Henri Van Schingen, sont reconduits pour une nouvelle période de six années, soit jusqu'à l'assemblée générale de 2011.

Est nommée comme troisième administrateur, Madame Annick Braun, maître en droit, demeurant professionnellement au 10A, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale à tenir en 2011.

Pour extrait

J. Wagener

Le mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2005, réf. LSO-BE05223. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(042643.3/279/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

ETOILE FINANCE, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 1, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 12.402.

Société constituée le 2 octobre 1974 par Maître F. Baden, acte publié au Mémorial C n° 234 du 20 novembre 1974.

Les statuts furent modifiés par Maître Marc Elter le 21 décembre 1978 (Mémorial C n° 60 du 21 mars 1979) et par Maître Reginald Neuman le 3 mars 1986 (Mémorial C n° 142 du 29 mai 1986), le 13 avril 1992 (Mémorial C n° 408 du 17 septembre 1992), le 11 novembre 1992 (Mémorial C n° 119 du 19 mars 1993), le 6 mai 1994 (Mémorial C n° 346 du 19 septembre 1994) et le 3 décembre 1999 (Mémorial C n° 85 du 26 janvier 2000).

—
EXTRAIT

Il résulte d'une réunion du Conseil d'Administration tenue le 19 mai 2005 que:
la démission de l'administrateur Monsieur Pierre Goedert est acceptée et est nommé comme administrateur remplaçant Madame Annick Braun, maître en droit, demeurant professionnellement au 10A, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg. Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale à tenir 2009.

La présente décision est à ratifier lors de la prochaine assemblée générale.

Pour extrait

J. Wagener

Le mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2005, réf. LSO-BE05252. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(042644.3/279/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

LOGIN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 1, avenue Gaston Diderich.

R. C. Luxembourg B 40.629.

A la suite de différentes cessions de parts, la répartition du capital social est la suivante:

- Monsieur Bruno Falesse, demeurant à Nivelles, Belgique	250 parts
- Monsieur Vincent Falesse, demeurant à Nivelles, Belgique	250 parts
Total	500 parts

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 avril 2005.

Certifié conforme

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES S.C.

B. Falesse

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2005, réf. LSO-BE00355. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(042648.3/502/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

NUMICO LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 79.588.

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 22 avril 2005, les actionnaires ont décidé:

1. d'accepter la démission avec effet rétroactif au 15 mars 2005 des administrateurs suivants:

* Madame Ines Demeyer, demeurant au 5, avenue de Gratta-Paille, CH-1018 Lausanne 18 Pontaise,

* Monsieur Philip T. van Randwijk, demeurant au 32, chemin Porchat, CH-1004 Lausanne.

2. de nommer avec effet immédiat les administrateurs suivants en remplacement de Madame Ines Demeyer et de Monsieur Philip T. van Randwijk (démissionnaires) pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui approuvera le bilan au 31 décembre 2007 et qui se tiendra en 2008:

* Monsieur Oswald Bachmann, demeurant au 25, Terrassenweg, CH-3360 Herzogenbuchsee,

* Monsieur Edgar Frederick Franciscus Maria van Nunen, demeurant au 40, avenue Mont d'Or, CH-1007 Lausanne.

3. de transférer le siège social de la société du 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mai 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2005, réf. LSO-BE05062. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(042816.3/581/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

48446

LA POUDRERIE S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 29.342.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2005, réf. LSO-BC04019, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mars 2005.

LA POUDRERIE S.A.

Signatures

(042659.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

POUDRERIE DE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 5.955.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2005, réf. LSO-BC04022, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mars 2005.

POUDRERIE DE LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(042660.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

LUXGEST S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 51.812.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2005, réf. LSO-BC04023, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mars 2005.

LUXGEST S.A.

Signatures

(042664.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

CNH INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 13, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 71.335.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 20 mai 2005, réf. LSO-BE04351, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour CNH INTERNATIONAL S.A.

Signature

(042757.3/267/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

CNH INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 13, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 71.335.

L'assemblée générale décide de renommer les personnes suivantes comme membres du conseil d'administration: M. Giovanni Maggiora (Président), M. Luciano Paiola (Administrateur-délégué), M^e Jacques Loesch (administrateur) et M^e Tom Loesch (administrateur) pour un mandat qui se terminera lors de la prochaine assemblée annuelle des actionnaires.

DELOITTE S.A., Luxembourg, est nommée comme réviseur pour une période qui se terminera lors de l'assemblée générale annuelle de l'exercice 2006.

SOCIETE DE CONSEIL ET D'EXPERTISE COMPTABLE, S.à r.l., Luxembourg, est nommée comme commissaire pour une période qui se terminera lors de l'assemblée générale annuelle de l'exercice 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour CNH INTERNATIONAL S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 mai 2005, réf. LSO-BE04346. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(042756.3/267/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

BIG CONSTRUCTION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 15, rue du Marché aux Herbes.

R. C. Luxembourg B 106.452.

L'an deux mille cinq, le dix-sept mai.

Par-devant Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange.

A comparu:

Monsieur Paul Diederich, comptable, demeurant à L-8368 Hagen, 20, an der Laach, agissant au nom et pour compte de:

- Monsieur Carvalho Justino Rui, Manuel, administrateur de sociétés, né le 30 novembre 1966, à Arazede/Montemor-O-Velho (P) demeurant à L-9209 Diekirch, 120, Bamertal.

- Monsieur Cransac Yan, administrateur de sociétés, né le 16 décembre 1970, à Albi (F), demeurant à F-57100 Thionville, 18, rue de Nancy.

- Monsieur Salvador Laranjeira Carlos, gérant, né le 11 novembre 1960 à Brasil (P), demeurant à L-2322 Gasperich, 2, rue Henri Pensis,

en vertu de procurations annexées au présent acte,

agissant eux-mêmes en leur qualité d'associés de la société BIG CONSTRUCTION, S.à r.l., avec siège à L-3450 Dudelange, 38, rue du Commerce (R.C. N° B 106.452), constituée suivant acte notarié du 4 février 2005, en voie de publication.

Lequel comparant a déclaré au notaire d'acter le transfert du siège social de L-3450 Dudelange, 38, rue du Commerce à L-1728 Luxembourg, 15, rue du Marché aux Herbes et la modification afférente de l'article 1^{er} alinéa 1^{er} des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

Art. 2. (alinéa 1^{er}). Le siège social est établi dans la Ville de Luxembourg.

Frais

Les frais du présent acte sont estimés à la somme de huit cents euros.

Dont acte, fait et passé à Steinfort, date qu'en tête.

Et après lecture faite au comparant, celui-ci a signé la présente minute avec le notaire instrumentant.

Signé: P. Diederich, G. d'Huart.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 20 mai 2005, vol. 908, fol. 4, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): M. Oehmen.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 25 mai 2005.

G. d'Huart.

(042843.3/207/34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

SODEVIM, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 34.425.

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement en date du 25 avril 2005 a ratifié la décision du Conseil d'Administration de nommer aux fonctions d'administrateur EURO MANAGEMENT SERVICES S.A. en remplacement de Monsieur Guy Fasbender.

Lors de cette même Assemblée, les mandats des administrateurs:

* EURO MANAGEMENT SERVICES S.A., 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

* MONTEREY SERVICES S.A., 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg,

* UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg,

ont été renouvelés et prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2006.

Le mandat du Commissaire aux comptes:

COMCOLUX S.A., 123, avenue du X septembre, L-2551 Luxembourg,

a été renouvelé et prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2006.

Puis cette Assemblée a décidé de transférer le siège social de la société du 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 avril 2005.

Pour SODEVIM

EURO MANAGEMENT SERVICES S.A

Administrateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2005, réf. LSO-BE05400. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(042915.3/029/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

CRAZY HORSE LINE DANCE LUXEMBURG, Vereinigung ohne Gewinnzweck.

Gesellschaftssitz: L-4910 Hautcharage, 8B, rue de Bascharage.

H. R. Luxemburg F 1091.

STATUTEN

Art. 1. Benennung, Sitz, Gründung

1. Name des Vereins: CRAZY HORSE LINE DANCE LUXEMBURG.
2. Sitz des Vereins: 8B, rue de Bascharage, L-4910 Hautcharage.
3. Gründungsdatum: 2. Januar 2005.

Art. 2. Ziel und Zweck

1. Verbreitung des Gedankens des Tanzsportes durch aktives und passives Verhalten.
2. Sportliche und freizeitliche Zusammenkünfte aller Art.

Art. 3. Der Vorstand

1. Zusammensetzung:
 - a) Präsident
 - b) Vizepräsident
 - c) Sekretär(in)
 - d) Kassierer(in)
 - e) Beisitzende
2. Jeder Vorstandsposten wird durch Stimmzettel in der Generalversammlung gewählt.

Art. 4. Die Generalversammlung

1. Die Generalversammlung muss jedes Jahr abgehalten werden.
2. Die Anwesenheit an der Generalversammlung ist für jedes Mitglied Pflicht. Unentschuldigte Abwesenheit kann eine vom Vorstand festgelegte Strafe nach sich ziehen.
3. Die Generalversammlung ist beschlussfähig, wenn die Hälfte plus eins der eingeschriebenen Mitglieder anwesend sind.
4. Alle Entscheidungen der Generalversammlung müssen mit relativer Mehrheit angenommen werden.
5. Im äußersten Fall kann eine außerordentliche Generalversammlung vom Vorstand einberufen werden.
6. Die Tagesordnung der Generalversammlung wird in einer Vorstandssitzung festgelegt.
7. Die Generalversammlung wählt 2 Kassenrevisoren, die dem Vorstand nicht angehören dürfen.
8. Die Generalversammlung findet im Klublokal oder in einem vom Vorstand bestimmten Lokal statt.
9. Statuten können nur in einer Generalversammlung abgeändert werden.
10. Der Vorstand oder mindestens 1/5 der Mitglieder kann eine Generalversammlung einberufen.

Art. 5. Mitglieder

- 1) Der Verein muss mindestens 5 Mitglieder zusammenstellen.
- 2) Aus dem Verein ausgeschlossen werden:
 - a) Die Mitglieder, die den Beschlüssen des Trainers oder des Vorstandes nicht Folge leisten und sich bei offiziellen Anlässen unsportlich benehmen.
 - b) Die Mitglieder, die durch Verbreitung interner Vereinsangelegenheiten dem Ansehen des Vereins in der Öffentlichkeit schaden.
 - c) Die Mitglieder, die ihren Beitrag nach ehemaliger Aufforderung nicht bezahlt haben.
- 3) Jede Person darf Mitglied werden nach Annahme des Vorstandes.

Art. 6. Beiträge

Einmal im Jahr wird ein Beitrag bezahlt: - Kinder 50,00 EUR (bis 16 Jahre)
- Erwachsene 100,00 EUR

- 1) Die zu zahlenden Beiträge werden jedes Jahr in der Generalversammlung festgelegt mit dem Höchstbetrag von 150,00 EUR.
- 2) Der monatliche Beitrag gilt von Juni bis Ende Mai.
- 3) Die Beiträge sind nicht anfechtbar.
- 4) Die Mitglieder des Vorstandes die am Training nicht teilnehmen, brauchen keinen Beitrag zu entrichten.

Art. 7. Verwaltung des Vereins

- 1) Der Präsident leitet den Vorstand und die Generalversammlung. Er unterschreibt mit dem(er) Sekretär(in) und dem Kassierer alle Dokumente, die die finanzielle und moralische Verantwortung des Vereins betreffen.
- 2) Der Präsident wird in seiner Abwesenheit vom Vizepräsident ersetzt.
- 3) Die Präsidentin und der(ie) Sekretär(in) unterschreiben alle Akte und Dokumente außer denen die die finanzielle Lage betreffen, da unterschreiben nur die Präsidentin und der(ie) Kassierer(in).

Art. 8. Auflösung des Vereins

- 1) Die Auflösung des Vereins kann nur durch die Generalversammlung erfolgen.
- 2) Der Verein bleibt bestehen, solange er wenigstens 5 Mitglieder zählt.
- 3) Der Vorstand wird alle 2 Jahre zur Hälfte erneuert, die austretenden Mitglieder sind wieder wählbar.
- 4) Bei der Auflösung des Vereins wird der Kassenbestand zu einem guten Zweck gespendet.

Art. 9. Besondere Bestimmungen

- 1) Alle in diesen Statuten nicht aufgeführten Vorfälle werden vom Vorstand entschieden.
- 2) In allen Fällen entscheidet bei Stimmengleichheit die des Präsidenten.
- 3) Jedes aktive Mitglied verpflichtet sich, die Statuten und Reglemente des Vereins zu befolgen.

Name	Vorname	Beruf	Wohnort	Nationalität
Pollarini	Pierre	Gemeindearbeiter	Bascharage	Lux.
Galvez-Pollarini	Manuela	Gemeindearbeiterin	Bascharage	Spanierin
Eickelmann	Florence	Gemeindearbeiterin	Hautcharage	Lux.
Krumlovsky	Jacqueline	Pensioniert	Rumelange	Lux.
Marchal	Renée	E.P.	Sanem	Lux.
Eickelmann	Pete	Chauffeur de Camion	Bascharage	allemande
Matgen	Dan	Electricien	Eschdorf	Lux.

Enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2005, réf. LSO-BE03790. – Reçu 170 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(042855.3/000/76) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

FISHER LUXEMBOURG DANISH HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 104.341.

Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 25 avril 2005

L'Associé unique a décidé:

- de révoquer avec effet immédiat de son mandat de gérant A, Monsieur Todd M. DuChene, demeurant à 11 Hunter Drive, Hampton, NH 03842 (USA);

- de nommer à la fonction de nouveau gérant A, pour une durée indéterminée, Monsieur Mark D. Roellig, demeurant à 10936 Pine Drive, Parker, CO 80138 (USA).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2005.

Pour FISHER LUXEMBOURG DANISH HOLDINGS, S.à r.l.

MERCURIA SERVICES

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2005, réf. LSO-BE06682. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(042694.3/1005/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

SAVINT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 70.433.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 25 avril 2005 a renouvelé les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes pour un terme de six ans.

Le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- Monsieur Jean Hoffmann;
- Monsieur Marc Koeune;
- Madame Nicole Thommes;
- Madame Andrea Dany.

Tous les quatre domiciliés professionnellement au 18, rue de l'Eau, 1449 Luxembourg.

Le commissaire aux comptes est SPF SOCIETA PROFESSIONALE FIDUCIARIA S.A., avec siège social à 17, Via Nassa, CH-6900 Lugano

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2010.

Décharge pleine et entière leur a été accordée.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2005, réf. LSO-BE04290. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(042702.3/693/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

GFG INVESTMENT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 79.577.

 —
EXTRAIT

Le commissaire-aux-comptes est CeDerLux-SERVICES, S.à r.l., avec siège social à 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg (anc. 4, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg).

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 24 mai 2005, réf. LSO-BE05824. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(042704.3/693/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

POSEIDON JV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 30, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 102.535.

In the year two thousand and five, on the twenty-second March.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the unitholders of POSEIDON JV, S.à r.l., a «société à responsabilité limitée», having its registered office at L-2449 Luxembourg, 30, boulevard Royal, inscribed at the Trade Register Office in Luxembourg at section B under number 102.535, incorporated by deed enacted on July 6th, 2004 and published in the Luxembourg Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1092 dated October 28th, 2004.

The meeting is presided by Mr Patrick Van Hees, jurist at L-1450 Luxembourg.

The chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Miss Rachel Uhl, jurist at L-1450 Luxembourg.

The chairman requests the notary to act that:

I. The unitholders represented and the number of shares held by him, are shown on an attendance list. That list as well as the proxies, signed by the appearing parties and by the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.

II. As appears from the attendance list, the 250 (two hundred and fifty) units of EUR 50.- (fifty euros) each, representing the whole unit capital of the Company, are represented so that the meeting can validly decide on all the agenda of which the unitholders have been beforehand informed.

III. The agenda of the meeting is as follows:

Agenda:

1. Change of the company's financial year closing date, from December 31st to April 30th.
2. Amendment of article 15 of the articles of Associations.

After the foregoing was approved by the unitholders, the following resolution has been taken:

First resolution

It is resolved to change the company's financial year closing date, from December 31st to April 30th with retroactive effect, so that the first closing date will be fixed at April 30th, 2005 instead of December 31st, 2004. As a consequence, the first financial year will run from April 29th, 2004 to April 30th, 2005.

Second resolution

As a consequence of the foregoing resolution, the meeting decides to amend article fifteen of the Articles of Association to give the following wording:

Art. 15. «The Company's financial year starts on the first of May and ends on the thirtieth of April of each year.»

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing parties, they signed together with Us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing parties and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française:

L'an deux mille cinq, le vingt-deux mars.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée POSEIDON JV, S.à r.l., ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 30, boulevard Royal, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, à la section B sous le numéro 102.535, constituée suivant acte reçu le 6 juillet 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1092 du 28 octobre 2004.

L'assemblée est présidée par Monsieur Patrick Van Hees, juriste à L-1450 Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutatrice Mademoiselle Rachel Uhl, juriste à L-1450 Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I. Les associés ici représentés et le nombre de parts sociales qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste ainsi que les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II. Il ressort de la liste de présence que les 250 (deux cent cinquante) parts sociales de EUR 50,- (cinquante euros) chacune, représentant l'intégralité du capital social sont représentées, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les associés ont été préalablement informés.

III. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Changer la date de clôture de l'exercice social du 31 décembre au 30 avril.
2. Modifier l'article 15 des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par les associés, la résolution suivante a été prise:

Première résolution

Il est décidé de changer la date de clôture du 31 décembre au 30 avril, avec effet rétroactif de sorte que la première clôture ait lieu le 30 avril 2005 au lieu du 31 décembre 2004. Ainsi, le premier exercice social débutera le 29 avril 2004 et se terminera le 30 avril 2005.

Seconde résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier l'article 15 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

Art. 15. «L'exercice social commence le 1^{er} mai et se termine le 30 avril de chaque année.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: P. Van Hees, R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 29 mars 2005, vol. 24CS, fol. 6, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): J. Tholl.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 avril 2005.

J. Elvinger.

(042889.3/211/84) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

POSEIDON JV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 30, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 102.535.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, en date du 27 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Elvinger.

(042891.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

BLUESCREEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

R. C. Luxembourg B 90.540.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 25 mai 2005, réf. LSO-BE06084, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2005.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

(042706.3/696/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

ZAMIAL INVEST S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 77.361.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 25 mai 2005, réf. LSO-BE06083, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2005.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

(042707.3/696/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

WISSON INVESTMENT GROUP S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2133 Luxemburg, 50, rue Nicolas Martha.
H. R. Luxemburg B 62.004.

Im Jahre zweitausendfünf, den zwölften Mai.

Vor dem unterzeichneten Notar Paul Decker mit Amtssitz in Luxemburg-Eich.

Versammelte sich die außergewöhnliche Generalversammlung der Aktionäre der Aktiengesellschaft WISSON INVESTMENT GROUP S.A. mit Sitz in L-2133 Luxemburg, 50, rue Nicolas Martha, eingetragen beim Handels- und Gesellschaftsregister in Luxemburg, Sektion B unter Nummer 62.004, gegründet auf Grund einer Urkunde aufgenommen durch Notar Jean Seckler im Amtssitz in Junglinster am 1. Dezember 1997, veröffentlicht im Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 157 vom 17. März 1998, zuletzt abgeändert auf Grund einer Urkunde aufgenommen durch den amtierenden Notar am 12. Februar 2001, veröffentlicht im Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 839 vom 3. Oktober 2001.

Die Versammlung wurde eröffnet um 14.00 Uhr und fand statt unter dem Vorsitz von Herrn Regis Galiotto, Privatbeamter, berufsansässig in Luxemburg-Eich.

Der Präsident bestimmte zum Sekretär Dame Danielle Origer, Privatbeamtin, berufsansässig in Luxemburg-Eich.

Die Versammlung wählte zum Stimmenzähler Herrn Paul-Hubertus Nelke, Privatangestellter, wohnhaft zu L-2133 Luxemburg, 50, rue Nicolas Martha.

Der Präsident erklärte und bat sodann den amtierenden Notar zu beurkunden daß:

I. Die erschienenen oder vertretenen Aktionäre der Aktiengesellschaft WISSON INVESTMENT GROUP S.A. sowie die Anzahl der von ihnen innegehaltenen Aktien auf einer Präsenzliste angeführt sind, welche nach Paraphierung durch den Präsidenten, den Sekretär, den Stimmenzähler und den amtierenden Notar, gegenwärtiger Urkunde beigegeben bleibt, um mit ihr registriert zu werden.

II. Aus der Präsenzliste erhellt, daß die 1000 bestehenden Aktien, welche das gesamte Gesellschaftskapital darstellen, in gegenwärtiger außergewöhnlichen Generalversammlung zugegen oder vertreten sind, und die Versammlung somit rechtsgültig über sämtliche Punkte der Tagesordnung entscheiden kann.

III. Die Tagesordnung gegenwärtiger Versammlung begreift nachfolgende Punkte:

1.- Abänderung des Gesellschaftszweckes vermittels Beifügung in Artikel 4 eines zusätzlichen 4. Absatzes:

«**Art. 4, Absatz 4.** Ein weiterer Zweck der Gesellschaft ist der Kauf und Verkauf, sowie der Im- und Export von Kraftfahrzeugen und selbstfahrenden Arbeitsmaschinen jeder Art, einschließlich Zubehör, Geräten und Aggregaten, sowie deren Vermietung und Verleasung ohne Fahrer.»

2.- Ernennung von Herrn Christian Schmit als neues Verwaltungsratsmitglied mit sofortiger Wirkung. Sein Mandat endet mit der jährlichen Hauptversammlung im Jahre 2009.

3.- Ermächtigung des Verwaltungsrates die tägliche Geschäftsführung sowie die Vertretung der Gesellschaft gegenüber Dritten im Rahmen dieser Geschäftsführung an Herrn Christian Schmit zu übertragen.

4.-Varia.

Nachdem vorstehende Prozedur seitens der Versammlung gutgeheißen wurde, werden folgende Beschlüsse einstimmig gefasst:

Erster Beschluss

Die Versammlung beschliesst den Gesellschaftszweck abzuändern, vermittels Beifügung in Artikel 4 eines zusätzlichen 4. Absatzes:

«**Art. 4, Absatz 4.** Ein weiterer Zweck der Gesellschaft ist der Kauf und Verkauf, sowie der Im- und Export von Kraftfahrzeugen und selbstfahrenden Arbeitsmaschinen jeder Art, einschließlich Zubehör, Geräten und Aggregaten, sowie deren Vermietung und Verleasung ohne Fahrer.»

Zweiter Beschluss

Die Versammlung ernennt zum neuen Verwaltungsratsmitglied mit sofortiger Wirkung Herrn Christian Schmit, Kaufmann, wohnhaft in D-54675 Geichlingen, 27, Hauptstrasse.

Sein Mandat endet mit der jährlichen Hauptversammlung im Jahre 2009.

Dritter Beschluss

Die Versammlung ermächtigt den Verwaltungsrat die tägliche Geschäftsführung sowie die Vertretung der Gesellschaft gegenüber Dritten im Rahmen dieser Geschäftsführung, an vorbenannten Herrn Christian Schmit zu übertragen.

Da die Tagesordnung somit erschöpft ist wird die Versammlung geschlossen um 14.30 Uhr.

Abschätzung - Kosten

Die Kosten, Gebühren und jedwede Auslagen die der Gesellschaft auf Grund gegenwärtiger Urkunde erwachsen, werden abgeschätzt auf 900,- EUR.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxemburg-Eich, in der Amtsstube des amtierenden Notars, Datum wie eingangs erwähnt.

Nach Vorlesung des Vorstehenden an die Komparenten, alle dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen sowie Stand und Wohnort bekannt, haben dieselben gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Gezeichnet: R. Galiotto, D. Origer, P.-H. Nelke, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2005, vol. 148S, fol. 50, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Für gleichlautende Ausfertigung, auf stempelfreies Papier erteilt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg-Eich, den 25. Mai 2005.

P. Decker.

(043444.3/206/67) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2005.

WISSON INVESTMENT GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2133 Luxembourg, 50, rue Nicolas Martha.

R. C. Luxembourg B 62.004.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg-Eich, le 25 mai 2005.

Pour la société

P. Decker

(043446.3/206/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2005.

ROVENTA-HENEX (HOLDINGS) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1734 Luxembourg, 4, rue Carlo Hemmer.

R. C. Luxembourg B 60.959.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 20 mai 2005, réf. LSO-BE04363, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(042754.3/267/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

ROVENTA-HENEX (HOLDINGS) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1734 Luxembourg, 4, rue Carlo Hemmer.

R. C. Luxembourg B 60.959.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue à Luxembourg le 21 avril 2005

L'assemblée générale décide de renouveler le mandat de Messieurs Marc Küffer, demeurant à 16, rue du Crêt, 2501 Bienne, Suisse, Kurt Grünig, demeurant à Dorfstrasse 36, CH-2563 Ipsach, Suisse, et Antony Schneiter, demeurant à 16, rue du Crêt, 2501 Bienne, Suisse, administrateurs, pour une période prenant fin lors de l'assemblée générale annuelle qui approuvera les comptes annuels au 31 décembre 2005.

L'assemblée générale décide de renouveler le mandat de ERNST & YOUNG, ayant son siège social au 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, comme commissaire pour une période prenant fin lors de l'assemblée générale annuelle qui approuvera les comptes annuels au 31 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mai 2005.

Pour ROVENTA-HENEX (HOLDINGS) S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 mai 2005, réf. LSO-BE04357. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(042752.3/267/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

**INREDE S.A. (INTERNATIONAL NIPPON REAL ESTATE DEVELOPMENT & FINANCE S.A.),
Société Anonyme.**

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 36.485.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 25 mai 2005, réf. LSO-BE06085, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2005.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

(042708.3/696/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

MONTARA MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 96.981.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2005, réf. LSO-BE06389, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2005.

WOOD, APPLETON, OLIVER & CO. S.A.

Signature

(042716.3/587/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

MONTARA MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 96.981.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2005, réf. LSO-BE06390, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2005.

WOOD, APPLETON, OLIVER & CO. S.A.

Signature

(042717.3/587/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

MALAV S.A.H., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 40.863.

EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue en session extraordinaire au siège social le 19 mai 2005 à 10.00 heures que:

1. L'Assemblée Générale décide d'accepter la démission de Mme Sabine Perrier de son mandat d'administrateur et nomme en remplacement Monsieur Ardito Toson. Directeur de société, demeurant au 160, rue Woivre, L-4687 Diferdange. Le nouvel administrateur terminera le mandat de son prédécesseur.

Nouvelle constitution du conseil d'administration jusqu'en 2006:

- Monsieur Jean-Paul Goerens,
- Madame Colette Wohl,
- Monsieur Ardito Toson.

2. L'Assemblée Générale décide de transférer le siège social de la société au 5, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, avec effet immédiat.

Pour extrait sincère et conforme

Le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 mai 2005, réf. LSO-BE06367. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(042772.3/312/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

LAGOS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1945 Luxembourg, 6-8, rue de la Loge.
R. C. Luxembourg B 102.837.

Décision de l'associé unique en date du 4 mai 2005

L'associé unique de la société LAGOS, S.à r.l. à savoir Madame Leon Cedano Maribel, domiciliée 10, Huele Wee, L-7421 Cruchten prend ce jour la résolution suivante:

Première résolution

L'associé unique cède 50% des parts sociales de la société LAGOS, S.à r.l. à Mme Hilary Porteous, 55, avenue Guillaume, L-1651 Luxembourg.

Fait à Luxembourg, le 4 mai 2005.

M. Leon Cedano.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mai 2005, réf. LSO-BE04553. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(042740.3/578/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

EURO TAIWAN INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 78.381.

L'an deux mille cinq, le dix-huit avril.

Par-devant Nous, Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Luxembourg).

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme EURO TAIWAN INVEST S.A., ayant son siège social au 81, rue J.B. Gillardin, L-4735 Pétange (R.C.S. Luxembourg, section B numéro 78.381), constituée suivant acte notarié en date du 17 octobre 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 280 du 19 avril 2001.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Romaine Lazzarin-Fautsch, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Madame Christine Coulon-Racot, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Catherine Day-Royemans, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le bureau de l'assemblée étant ainsi constitué, le président expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

I) L'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

1. Modification de l'article 2, première phrase, des statuts comme suit: Le siège social est établi à Luxembourg.

2. Suppression du texte actuel de l'article 4 des statuts pour lui donner la teneur suivante: «La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La société peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières et immobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter. La société peut emprunter et accorder à d'autres sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société peut également procéder à toutes opérations immobilières, mobilières, commerciales, industrielles et financières nécessaires et utiles pour la réalisation de l'objet social.»

3. Augmentation du capital social à concurrence de 152.000,- EUR pour le porter de son montant actuel de 48.000,- EUR à 200.000,- EUR par la création, l'émission et la souscription de 152 actions nouvelles de 1.000,- EUR chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes, libérées intégralement par versement en espèces.

4. Modification subséquente de l'article 5 des statuts.

5. Modification de l'article 7 des statuts comme suit: «En cas de vacance d'une, place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive. Le Conseil d'administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.»

6. Acceptation de la démission des administrateurs et du commissaire aux comptes actuels.

7. Nomination d'un nouveau conseil d'administration: VALON S.A., R.C.S. Luxembourg B 63.143, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, LANNAGE S.A., R.C.S. Luxembourg B 63.130, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg et KOFFOUR S.A., R.C.S. Luxembourg B 86.086, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg et d'un nouveau Commissaire aux Comptes: AUDIT TRUST S.A., société anonyme, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 63.115.

8. Transfert du siège social au 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

II) Il a été établi une liste de présence renseignant les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires ou leurs mandataires et par les membres du bureau, sera enregistrée avec le présent acte pour être soumis à l'enregistrement en même temps.

III) Il résulte de ladite liste de présence que toutes les actions représentant l'intégralité du capital social sont présentes ou représentées à cette assemblée. Tous les actionnaires présents se reconnaissent dûment convoqués et déclarent par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable, de sorte qu'il a pu être fait abstraction des convocations d'usage.

IV) La présente assemblée, représentant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour.

Après délibération, l'assemblée prend, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale extraordinaire décide de transférer le siège social de la Société de L-4735 Pétange, 81, rue J.B. Gillardin au L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépinés.

En conséquence, le premier alinéa de l'article 2 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 2. Premier alinéa.** Le siège social est établi à Luxembourg.»

Deuxième résolution

L'assemblée générale extraordinaire décide de modifier l'objet social de la Société.

En conséquence, l'article 4 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 4.** La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La société peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières et immobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter. La société peut emprunter et accorder à d'autres sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société peut également procéder à toutes opérations immobilières, mobilières, commerciales, industrielles et financières nécessaires et utiles pour la réalisation de l'objet social.»

Troisième résolution

L'assemblée générale extraordinaire décide d'augmenter le capital social à concurrence de cent cinquante-deux mille euros (152.000,- EUR) pour le porter de son montant actuel de quarante-huit mille euros (48.000,- EUR) à deux cent mille euros (200.000,- EUR) par la création et l'émission de cent cinquante-deux (152) actions d'une valeur nominale de mille euros (1.000,- EUR) chacune, jouissant des mêmes droits et privilèges que les actions existantes.

L'Assemblée admet à la souscription des cent cinquante-deux (152) actions nouvelles, la société LANNAGE S.A., une société anonyme, ayant son siège social au 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, les autres actionnaires renonçant à leur droit de souscription préférentiel.

Souscription et libération

Les cent cinquante-deux (152) actions nouvelles sont souscrites par la société LANNAGE S.A., prénommée, ici représentée par Madame Romaine Lazzarin-Fautsch, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée à Luxembourg, le 15 avril 2005, ci-annexée.

Les actions nouvelles ainsi souscrites sont entièrement libérées en numéraire, de sorte que la somme de cent cinquante-deux mille euros (152.000,- EUR) se trouve à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné, qui le constate expressément.

Quatrième résolution

En conséquence de la résolution précédente, le premier alinéa de l'article 5 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5. Premier alinéa.** Le capital social est fixé à deux cent mille euros (200.000,- EUR), divisé en deux cents (200) actions d'une valeur nominale de mille euros (1.000,- EUR) chacune.»

Cinquième résolution

L'assemblée générale extraordinaire décide de modifier l'article 7 des statuts comme suit:

«**Art. 7.** En cas de vacance d'une, place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive. Le Conseil d'administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.»

Sixième résolution

L'assemblée générale extraordinaire décide d'accepter la démission des administrateurs et du commissaire actuels de la Société.

Septième résolution

L'assemblée générale extraordinaire décide de nommer un nouveau Conseil d'administration, composé comme suit:

a) LANNAGE S.A., société anonyme, ayant son siège social au 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 63.130.

b) VALON S.A., société anonyme, ayant son siège social au 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 63.143.

c) KOFFOUR S.A., société anonyme, ayant son siège social au 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 86.086.

L'assemblée générale extraordinaire décide de nommer un nouveau commissaire, à savoir:

AUDIT TRUST S.A., société anonyme, ayant son siège social au 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 63.115.

Les mandats des administrateurs et du commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2010.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de trois mille euros.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, au nouveau siège social de la société, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: R. Lazzarin-Fautsch, C. Coulon Racot, C. Day-Royemans, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 25 avril 2005, vol. 893, fol. 35, case 11. – Reçu 1.520 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 26 mai 2005.

J.-J. Wagner.

(043749.3/239/129) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2005.

EURO TAIWAN INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 78.381.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 26 mai 2005.

J.-J. Wagner.

(043752.3/239/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2005.

FIAT FINANCE AND TRADE Ltd, Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 13, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 59.500.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 20 mai 2005, réf. LSO-BE04342, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour FIAT FINANCE AND TRADE Ltd.

Signature

(042761.3/267/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

FIAT FINANCE AND TRADE Ltd, Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 13, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 59.500.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire

L'assemblée décide de renommer les personnes suivantes comme administrateurs: M. Ernesto Rodoni (président), M. Giancarlo Ghione, M. Andrea Paulis et M. Jacques Loesch (administrateurs) dont le mandat se terminera à la prochaine assemblée annuelle.

L'assemblée décide de renommer comme commissaire SOCIETE DE CONSEIL ET D'EXPERTISE COMPTABLE, S.à.r.l., 81, route d'Echternach, L-1453 Luxembourg dont le mandat se terminera à la prochaine assemblée annuelle.

L'assemblée décide de renommer comme réviseur DELOITTE & TOUCHE, Luxembourg dont le mandat se terminera à la prochaine assemblée annuelle.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour FIAT FINANCE AND TRADE Ltd

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 mai 2005, réf. LSO-BE04337. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(042759.3/267/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

WANCHAÏ EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 60.119.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2005, réf. LSO-BE06387, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2005.

WOOD, APPLETON, OLIVER & CO. S.A.

Signature

(042719.3/587/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

WANCHAÏ EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 60.119.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2005, réf. LSO-BE06388, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2005.

WOOD, APPLETON, OLIVER & CO. S.A.

Signature

(042714.3/587/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

WEATHERFORD LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 83.925.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2005, réf. LSO-BE05113, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2005.

Signature.

(042771.3/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

EDIPRESSE INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 63.322.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2005, réf. LSO-BE05116, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mai 2005.

Signature.

(042774.3/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

SODEVIM, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 34.425.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 30 juin 2004, enregistrés à Luxembourg, le 23 mai 2005, réf. LSO-BE05403, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2005.

Pour SODEVIM, Société Anonyme Holding

EURO MANAGEMENT SERVICES S.A.

Administrateur

Signatures

(042784.3/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

MERTENS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 35.517.

EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire de la société qui s'est tenue en session extraordinaire le 15 avril 2005 à 10.00 au siège social que:

1. L'Assemblée générale accepte la démission de Madame Sabine Perrier de son mandat d'administrateur et lui accorde décharge pleine et entière pour l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour.

L'Assemblée générale nomme en remplacement Madame Colette Wohl, employée privée, demeurant 6, rue des Prievères, L-8090 Bertrange. Le nouvel administrateur terminera le mandat de son prédécesseur.

Nouvelle constitution du conseil d'administration jusqu'à l'Assemblée générale de 2007:

- Monsieur Jean-Paul Goerens,
- Madame Colette Wohl,
- Monsieur Antoine Mertens,
- Monsieur Julien Mertens.

2. L'Assemblée générale décide de transférer le siège social de la société au 5, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Pour extrait sincère et conforme

Le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 mai 2005, réf. LSO-BE06365. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(042775.3/312/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

EUROPEAN PLANNING ASSOCIATES LUXEMBOURG "EPAL", Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 35.579.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 23 mai 2005, réf. LSO-BE05395, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2005.

*Pour EUROPEAN PLANNING ASSOCIATES LUXEMBOURG «EPAL», Société Anonyme Holding
MONTEREY SERVICES S.A.*

Administrateur

Signatures

(042787.3/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

BIRKE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 79.963.

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement en date du 9 février 2005 a ratifié la décision du Conseil d'Administration de nommer aux fonctions d'administrateur Monsieur Giampiero Aversa, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, en remplacement de Monsieur Moyse Dargaa. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2009.

Puis cette Assemblée a décidé de transférer le siège social de la société du 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Le conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

- MONTEREY SERVICES S.A., Administrateur,
- UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., Administrateur,
- Monsieur Giampiero Aversa, Administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mai 2005.

Pour BIRKE S.A.

G. Aversa

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2005, réf. LSO-BE05432. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(042864.3/029/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

FIAT FINANCE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 13, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 84.854.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 20 mai 2005, réf. LSO-BE04323, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour FIAT FINANCE LUXEMBOURG S.A.

Signature

(042776.3/267/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

FIAT FINANCE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 13, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 84.854.

Extrait du procès-verbal d'une Assemblée Générale Ordinaire

L'assemblée décide de renommer comme administrateurs Monsieur Ernesto Rodoni (président), Monsieur Giancarlo Ghione et Monsieur Jacques Loesch dont le mandat se terminera à la prochaine assemblée générale annuelle.

L'assemblée décide de renommer comme commissaire SOCIETE DE CONSEIL ET D'EXPERTISE COMPTABLE, S.à r.l., Luxembourg, dont le mandat se terminera à la prochaine assemblée générale annuelle.

L'assemblée décide de nommer comme réviseur DELOITTE & TOUCHE, Luxembourg, dont le mandat se terminera à la prochaine assemblée générale annuelle.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour FIAT FINANCE LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 mai 2005, réf. LSO-BE04321. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(042773.3/267/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

COPLA-CONSORTIUM DE PLACEMENTS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 27.838.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 23 mai 2005, réf. LSO-BE05406, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2005.

Pour COPLA-CONSORTIUM DE PLACEMENTS S.A., Société Anonyme Holding

MONTEREY SERVICES S.A.

Administrateur

Signatures

(042791.3/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

ProLogis SPAIN II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 250.000,-.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 65.261.

Le siège social de l'associé et/ou de l'administrateur a/ont été transféré(s) du 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, au 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, et ce, avec effet au 1^{er} février 2005.

Luxembourg, le 4 mai 2005.

Pour la société

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

P. Cassells

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2005, réf. LSO-BE05236. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(042959.3/4287/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

INTERSTEK S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 33.434.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 23 mai 2005, réf. LSO-BE05410, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2005.

Pour INTERSTEK S.A., Société Anonyme Holding

MONTEREY SERVICES S.A.

Administrateur

Signatures

(042794.3/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

ARLINGTON EUROPE FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 94.401.

Le bilan pour la période du 20 juin 2003 au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2005, réf. LSO-BE05127, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2005.

Signature.

(042795.3/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

MONTAGE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 31.474.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 août 2003, enregistrés à Luxembourg, le 23 mai 2005, réf. LSO-BE05413, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2005.

Pour MONTAGE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding

MONTEREY SERVICES S.A.

Administrateur

Signatures

(042797.3/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

SOCEPAL, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 42.536.

L'Assemblée Générale Ordinaire du 3 mai 2005 a ratifié la décision du Conseil d'administration de nommer aux fonctions d'administrateur EURO MANAGEMENT SERVICES S.A., 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, en remplacement de Monsieur Guy Fasbender. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2006.

Le conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

- MONTEREY SERVICES S.A., Administrateur,
- UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., Administrateur,
- EURO MANAGEMENT SERVICES S.A., Administrateur.

Lors de cette même Assemblée, le siège social de la société a été transféré du 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mai 2005.

Pour SOCEPAL S.A.H.

MONTEREY SERVICES S.A.

Administrateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2005, réf. LSO-BE05429. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(042868.3/029/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

WHITE MOUNTAINS (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 201.329.900,-.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 97.478.

Par résolution des actionnaires de la société WHITE MOUNTAINS (LUXEMBOURG), S.à r.l. le 8 avril 2005:
- Goran Thorstensson, résidant au Grevgatan 67, SE-114 59 Stockholm, a été nommé en tant que gérant, avec effet immédiat, pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mai 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2005, réf. LSO-BE05069. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(042798.3/581/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

EUROPIMMO S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 40.959.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 23 mai 2005, réf. LSO-BE05422, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2005.

Pour *EUROPIMMO S.A.H., Société Anonyme Holding*

M.-J. Reyter

Administrateur

(042804.3/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

INDUSTRIE NÄHMASCHINEN HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 5.621.

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement en date du 29 avril 2005 a décidé de transférer le siège social de la société du 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Le conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

- Monsieur Charles Lambert Beauduin, Administrateur;
- Monsieur Gérard Birchen, Administrateur;
- Monsieur Robert Hovenier, Administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 avril 2005

Pour *INDUSTRIE NÄHMASCHINEN HOLDING*

G. Birchen

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2005, réf. LSO-BE05442. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(042851.3/029/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

INDUSTRIE NÄHMASCHINEN HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 5.621.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 23 mai 2005, réf. LSO-BE05443, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2005.

Pour *INDUSTRIE NÄHMASCHINEN HOLDING*

G. Birchen

Administrateur

(042820.3/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

FINLAND S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 85.097.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 23 mai 2005, réf. LSO-BE05424, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2005.

Pour FINLAND S.A., Société Anonyme

J. Claeys

Administrateur

(042806.3/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

CPR LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69A, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 99.407.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 24 mai 2005, réf. LSO-BE05453, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mai 2005.

Signature.

(042807.3/280/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

CARRERA INVEST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 36.955.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 30 juin 2004, enregistrés à Luxembourg, le 23 mai 2005, réf. LSO-BE05428, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2005.

Pour CARRERA INVEST S.A., Société Anonyme Holding

M.-J. Reyter

Administrateur

(042809.3/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

PROVIMLUX OPERA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 88.611.

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire reportée tenue le 26 avril 2005, les actionnaires ont décidé:

1. de renouveler le mandat des administrateurs nommés ci-dessous pour:

- Monsieur Becquer Gérard, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg en tant qu'administrateur A,

- Monsieur Xavier Pauwels, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg en tant qu'administrateur B,

- Monsieur Cédric Château, avec adresse professionnelle au 43, avenue de l'Opéra, F-75002 Paris en tant qu'administrateur A,

pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui approuvera le bilan au 31 décembre 2008 et qui se tiendra en 2009.

2. de renouveler le mandat de DELOITTE S.A., ayant son siège social au 560, route de Neudorf L-2220 Luxembourg, en tant que commissaire pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui approuvera le bilan au 31 décembre 2008 et qui se tiendra en 2009.

3. de transférer le siège social du 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 mai 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2005, réf. LSO-BE03583. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(042827.3/581/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

SOCEPAL, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 42.536.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 30 novembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 23 mai 2005, réf. LSO-BE05430, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2005.

Pour SOCEPAL, Société Anonyme Holding

MONTEREY SERVICES S.A.

Administrateur

Signatures

(042810.3/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

BIRKE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 79.963.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 23 mai 2005, réf. LSO-BE05433, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2005.

Pour BIRKE S.A., Société Anonyme

G. Aversa

Administrateur

(042812.3/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

REPE N° 1 - GREENWICH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 93.156.

Par résolution circulaire en date du 15 avril 2005, les gérants ont décidé:

- de transférer le siège social du 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mai 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2005, réf. LSO-BE05088. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(042825.3/581/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

INTERSTEK S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 33.434.

L'Assemblée Générale Ordinaire du 19 avril 2005 a décidé de transférer le siège social de la société du 14, rue Al-dringen, L-1118 Luxembourg au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Le conseil d'Administration se compose comme suit:

- Madame Marie-José Reyter, Administrateur;
- MONTEREY SERVICES S.A., Administrateur;
- UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., Administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 avril 2005.

Pour INTERSTEK S.A.

MONTEREY SERVICES S.A.

Administrateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2005, réf. LSO-BE05409. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(042856.3/029/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

48465

OLEX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 63.469.

En date du 9 mai 2005, les curateurs de la société OLEX S.A., (la «Société») représentant la Société en application de la procédure d'insolvabilité n° 16/04 du 4 février 2004 prononcée par le tribunal de Parme (Italie) ont décidé de transférer le siège social de la société du 54, boulevard Napoléon I^{er}, L-2210 Luxembourg au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mai 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2005, réf. LSO-BE05060. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(042862.3/581/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

AVA INVEST S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1931 Luxembourg, 11, avenue de la Liberté.
H. R. Luxemburg B 79.655.

AUSZUG

Aus dem Protokoll der ordentlichen Generalversammlung, welche am 23. Mai 2005 in Luxemburg abgehalten wurde, geht folgendes hervor:

1. Die ordentliche Generalversammlung hat die Kündigung von Herrn Marco Fritsch, Herr Dieter Grozinger De Rosnay und Frau Christine Schmitt als Verwaltungsratsmitglieder angenommen.

Als neue Verwaltungsräte wurden bis zur ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2006 bestellt:

- Frau Sylvie Dellere-Fassbender, wohnhaft in L-6212 Consdorf, 48, route d'Echternach,
- Frau Josiane Hansen wohnhaft in L-6186 Gonderange, 11, rue de l'Eglise,
- Frau Marie-Josée Dupont, wohnhaft in L-6230 Bech, 11, Leweschtaas.

2. Die ausscheidende Rechnungsprüferin Frau Sonja Hermes wird durch Herrn Alphonse Weber, wohnhaft in L-6833 Biver, 9, Neie Wee, bis zur ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2006 bestellt.

3. Der Gesellschaftssitz wurde von L-1371 Luxembourg, 105, Val Ste Croix nach L-1931 Luxembourg, 11, avenue de la Liberté verlegt.

Luxemburg, den 24. Mai 2005.

Unterschrift

Der Bevollmächtigte

Enregistré à Luxembourg, le 25 mai 2005, réf. LSO-BE06138. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(042870.3/000/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

PYRAMIDE ATALANTE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 105, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 56.058.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 2 mai 2005 que:

1. Madame Sylvie Portenseigne, avec adresse professionnelle à L-1331 Luxembourg, 57, boulevard Grande-Duchesse Charlotte remplace le commissaire aux comptes démissionnaire Monsieur Dieter Grozinger De Rosnay, demeurant à L-1371 Luxembourg, 105, Val Ste Croix.

2. Messieurs Marco Fritsch et Dieter Grozinger De Rosnay, tous deux demeurant à L-1371 Luxembourg, 105, Val Ste Croix, remplacent les administrateurs démissionnaires Mesdames Frédérique Meneveau et Christine Schmitt, avec adresse professionnelle à L-1371 Luxembourg, 105, Val Ste Croix.

3. Monsieur Dieter Grozinger De Rosnay, précité, est nommé administrateur-délégué de la société, avec pouvoir de signature individuelle pour les actes de gestion journalière et de représentation de la société en ce qui concerne cette gestion.

Luxembourg, le 2 mai 2005.

Signature

Le mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 25 mai 2005, réf. LSO-BE06139. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(042886.3/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

**INVESTINDUSTRIAL S.A., Société Anonyme,
(anc. BI-INVEST INTERNATIONAL S.A.).**
Registered office: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 106.665.

In the year two thousand and five, on the eighteenth of May.

Before Us, Maître Alphonse Lentz, notary residing at Remich (Grand-Duchy of Luxembourg).

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of BI-INVEST INTERNATIONAL S.A., a société anonyme having its registered office in L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy, incorporated by a deed of notary Paul Decker, residing in Luxembourg-Eich, dated March 10th, 2005, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The meeting is presided by Mr. Gregory Guissard, «juriste», professionally residing in L-1142 Luxembourg, 10, rue Pierre d'Aspelt.

Who appoints as secretary Mrs. Sabine Colin, private employee, professionally residing in L-1142 Luxembourg, 10, rue Pierre d'Aspelt.

The meeting elects as scrutineer Mrs. Véronique Wauthier, lawyer, professionally residing in L-1142 Luxembourg, 10, rue Pierre d'Aspelt.

The office of the meeting having thus been constituted, the chairman declares and requests the notary to state:

I. That the shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list signed by the shareholders or their proxies, by the office of the meeting and the notary. The said list as well as the proxies will be registered with this deed.

II. That it appears from the attendance list, that all of the shares are represented. The meeting is therefore regularly constituted and can validly deliberate and decide on the aforesaid agenda of the meeting, of which the shareholders have been informed before the meeting.

III. That the agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1. Change of the name from BI-INVEST INTERNATIONAL S.A. into INVESTINDUSTRIAL S.A., and amendment of Art. 1, second paragraph of the Articles of Incorporation.

2. Miscellaneous.

After the foregoing was approved by the meeting, the meeting unanimously took the following resolution:

Resolution

The meeting decides to change the name from BI-INVEST INTERNATIONAL S.A. into INVESTINDUSTRIAL S.A., so that Art. 1, second paragraph of the Articles of Incorporation will be read as follows:

Art. 1. (second paragraph). The company will exist under the name of INVESTINDUSTRIAL S.A.

Nothing else being on the agenda, the chairman closes the meeting.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith, that on the request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Made in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary by their surnames, names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with us the notary the present original deed.

Suit la traduction en langue française:

L'an deux mille cinq, le dix-huit mai.

Par-devant Maître Alphonse Lentz, notaire de résidence à Remich (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme BI-INVEST INTERNATIONAL S.A., avec siège social à L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy, constituée suivant acte reçu par le notaire Paul Decker, de résidence à Luxembourg-Eich en date du 10 mars 2005, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Gregory Guissard, juriste, demeurant professionnellement à L-1142 Luxembourg, 10, rue Pierre d'Aspelt.

Monsieur de Président désigne comme secrétaire Madame Sabine Colin, employée privée, demeurant professionnellement à L-1142 Luxembourg, 10, rue Pierre d'Aspelt.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Véronique Wauthier, avocat, demeurant professionnellement à L-1142 Luxembourg, 10, rue Pierre d'Aspelt.

Le bureau ainsi constitué, Monsieur le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

I. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, sont indiqués sur une liste de présence signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentaire. Ladite liste de présence, ainsi que les procurations des actionnaires représentés resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II. Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage; les actionnaires présents ou représentés se reconnaissent dûment convoqués et déclarant par ailleurs, avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III. Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1. Changement de la dénomination de la société de BI-INVEST INTERNATIONAL S.A. en INVESTINDUSTRIAL S.A., et modification de l'article 1^{er}, alinéa 2 des statuts.

2. Divers.

Ce fait exposé et reconnu exact par l'assemblée, cette dernière, après délibération, a pris la résolution suivante:

Résolution

L'assemblée décide de changer la dénomination de la société de BI-INVEST INTERNATIONAL S.A. en INVESTINDUSTRIAL S.A., avec modification subséquente de l'article 1^{er}, alinéa 2 des statuts qui aura la teneur suivante:

Art. 1^{er}. (alinéa 2). La société adopte la dénomination INVESTINDUSTRIAL S.A.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire instrumentaire qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que sur la demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Il est spécifié qu'en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, lesdits comparants ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: G. Guissard, S. Colin, V. Wauthier, A. Lentz.

Enregistré à Remich, le 19 mai 2005, vol. 469, fol. 11, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): P. Molling.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 30 mai 2005.

A. Lentz.

(043769.3/221/89) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2005.

**INVESTINDUSTRIAL S.A., Société Anonyme,
(anc. BI-INVEST INTERNATIONAL S.A.).**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 106.665.

Les statuts coordonnés de la Société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 25 mai 2005.

A. Lentz.

(043770.3/221/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2005.

ATLANTIC SHIPPING CO. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 63.319.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2005, réf. LSO-BE06671, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mai 2005.

Signature.

(043040.3/587/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2005.

ATLANTIC SHIPPING CO. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 63.319.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2005, réf. LSO-BE06670, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mai 2005.

Signature.

(043041.3/587/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2005.

COPLA-CONSORTIUM DE PLACEMENTS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 27.838.

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement en date du 25 avril 2005, les mandats des administrateurs:

- * EURO MANAGEMENT SERVICES S.A., 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,
 - * MONTEREY SERVICES S.A., 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg,
 - * UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg,
- ont été renouvelés et prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2011.

Le mandat du Commissaire aux comptes:

COMCOLUX S.A., 123, avenue du X septembre, L-2551 Luxembourg,
a été renouvelé et prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2011.

Puis cette même Assemblée a décidé de transférer le siège social de la société du 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 avril 2005.

Pour COPLA-CONSORTIUM DE PLACEMENTS S.A.
MONTEREY SERVICES S.A.

Administrateur
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2005, réf. LSO-BE05405. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(042911.3/029/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

TREVISE FUND, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2220 Findel, 672, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 57.315.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires tenue le 12 mai 2005

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 mai 2005 que:

Ont été élus en tant qu'administrateurs jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle à tenir en 2006:

Messieurs:

- * Danckert Petter Mellbye, résidant au Essendropsgate 9, N-0107 Oslo, Norvège;
- * Jan Stig Rasmussen, résidant au 672, rue de Neudorf, L-2220 Findel, Luxembourg;
- * Jeroen van der Molen, résidant au 672, rue de Neudorf, L-2220 Findel, Luxembourg;
- * Inga-Lill Carlberg, résidant au Martinvägen 25, S-168 51 Bromma, Suède.

Ont été désignés réviseurs d'entreprises pour l'exercice social de 2005:

- * KPMG AUDIT, Luxembourg.

Luxembourg, le 20 mai 2005.

Pour TREVISE FUND, SICAV
NORDEA INVESTMENT FUNDS S.A.

P. Laissy / J. Hasse

Enregistré à Luxembourg, le 20 mai 2005, réf. LSO-BE04415. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(042966.3/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

TREVISE FUND, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2220 Findel, 672, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 57.315.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 mai 2005, réf. LSO-BE04421, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mai 2005.

Pour TREVISE FUND, SICAV
NORDEA INVESTMENT FUNDS S.A.

P. Laissy / J. Hasse

(042970.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

EPAL, EUROPEAN PLANNING ASSOCIATES LUXEMBOURG, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 35.579.

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement en date du 8 avril 2005, les mandats des administrateurs:

- * Madame Marie-José Reyter, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg,
- * MONTEREY SERVICES S.A., 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg,
- * UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg,

ont été renouvelés et prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2006.

Le mandat du Commissaire aux comptes:

COMCOLUX S.A., 123, avenue du X septembre, L-2551 Luxembourg,
a été renouvelé et prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2006.

Puis cette même Assemblée a décidé de transférer le siège social de la société du 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte L-1331 Luxembourg,

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 avril 2005.

Pour EPAL, EUROPEAN PLANNING ASSOCIATES LUXEMBOURG
MONTEREY SERVICES S.A.

Administrateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2005, réf. LSO-BE05391. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(042919.3/029/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

ProLogis EUROPEAN HOLDINGS VI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.333.450,-.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 85.899.

Le siège social de l'associé et/ou de l'administrateur a/ont été transféré(s) du 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, au 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, et ce, avec effet au 1^{er} février 2005.

Luxembourg, le 4 mai 2005.

Pour la société

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

P. Cassells

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2005, réf. LSO-BE05222. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(042962.3/4287/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

MRG DIFFUSION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis.

R. C. Luxembourg B 42.167.

Extrait des résolutions de l'assemblée générale extraordinaire tenue au siège social le 17 mars 2005

L'assemblée nomme administrateur Monsieur Armand de Clercq, administrateur de sociétés, né le 11 octobre 1943, demeurant à B-1040 Bruxelles, 51, rue d'Oultremont en remplacement de Monsieur Ardeshir Amintaheri administrateur démissionnaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mars 2005.

Pour extrait sincère et conforme

Pour MRG DIFFUSION S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2005, réf. LSO-BC05639. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043815.3/664/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2005.

ProLogis CZECH REPUBLIC VIII, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 90.890.

Le siège social de l'associé et/ou de l'administrateur a/ont été transféré(s) du 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, au 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, et ce, avec effet au 1^{er} février 2005.

Luxembourg, le 4 mai 2005.

Pour la société

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

P. Cassells

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2005, réf. LSO-BE05286. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(042967.3/4287/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

DMM, DREDGING AND MARITIME MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 51.009.

L'an deux mille cinq, le treize mai.

Par-devant Maître Aloyse Biel, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme DMM, DREDGING AND MARITIME MANAGEMENT S.A., avec siège social à L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl, inscrite au registre du commerce et des sociétés sous le numéro B 51.009, constituée suivant acte reçu par le notaire Joseph Gloden, de résidence à Grevenmacher, en date du 3 mai 1995, publié au Mémorial Recueil, C des Sociétés et Associations n° 372 en date du 7 août 1995,

dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire Joseph Gloden, prédit, en date du 19 décembre 1996, publié au Mémorial Recueil C des Sociétés et Associations n° 153 en date du 28 mars 1997, modifiés suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, en date du 10 décembre 2001, publié au Mémorial Recueil C des Sociétés et Associations n° 585 en date du 16 avril 2002.

L'Assemblée est ouverte à 17 heures sous la présidence de Monsieur Noël Delaby, capitaine au long cours, demeurant à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Alida Muhovic, employée privée, demeurant à Soleuvre.

L'assemblée choisit comme scrutateur Mademoiselle Anna Teti, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg

Le bureau étant ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire d'acter que:

I.- L'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

- 1) Modification de la date de l'assemblée générale annuelle des actionnaires.
- 2) Modification subséquente de l'article 16 des statuts.

II.- Il a été établi une liste de présence, renseignant les actionnaires présents et représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires ou leurs mandataires et par les membres du Bureau, sera enregistrée avec le présent acte ensemble avec les procurations paraphées ne varietur par tous les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Il résulte de la liste de présence que tous les actionnaires sont présents ou représentés à l'assemblée et qu'il a donc pu être fait abstraction des convocations d'usage. Dès lors l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour, dont les actionnaires ont pris connaissance avant la présente assemblée.

IV.- Après délibération, l'assemblée prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de modifier la date de l'assemblée générale annuelle des actionnaires, qui se tiendra désormais le troisième jeudi du mois de mai, à 10.00 heures.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de modifier par conséquent l'article 16 des statuts qui aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art 16. Assemblée générale annuelle.** L'Assemblée générale annuelle se réunit dans la Ville de Luxembourg, au siège social de la Société ou en tel autre endroit indiqué dans les avis de convocations le troisième jeudi du mois de mai à 10.00 heures. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se réunira le premier jour ouvrable suivant.»

Evaluation des frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison du présent acte, sont évalués approximativement à huit cents euros (800,- EUR).

Les frais et honoraires des présentes sont à charge de la société. Elle s'engage solidairement ensemble avec les comparants au paiement desdits frais.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, ont signés le présent acte avec le notaire.

Signé: N. Delaby, A. Muhovic, A. Teti, A. Biel.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 17 mai 2005, vol. 908, fol. 1, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): M. Oehmen.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 30 mai 2005.

A. Biel.

(044085.3/203/57) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

DMM, DREDGING AND MARITIME MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R. C. Luxembourg B 51.009.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Biel.

(044086.3/203/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

BEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 27, rue des Glacis.

R. C. Luxembourg B 68.868.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale statutaire reportée tenue en date du 22 mars 2005 que:

Délibérations

L'Assemblée renouvelle les mandats des Administrateurs pour un terme allant jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire à tenir en l'an 2006 comme suit:

Administrateur: Jean-Luc Jourdan, directeur de société, demeurant professionnellement à Luxembourg;

Administrateur: Maître René Faltz, avocat à la cour, demeurant à Luxembourg;

Administrateur: Monsieur Thierry Nowankiewicz, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'Assemblée nomme la société ELITIUS & ASSOCIES S.A. avec siège social à Luxembourg aux fonctions de Commissaire aux comptes pour un terme allant jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire à tenir en l'an 2006.

Pour extrait conforme, délivré sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mars 2005.

Pour la société

Le Conseil d'Administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2005, réf. LSO-BE06556. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043661.3/000/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2005.

BEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 27, rue des Glacis.

R. C. Luxembourg B 68.868.

Les comptes annuels de la société au 31 décembre 2003 ainsi que l'affectation du résultat, enregistrés à Luxembourg, le 26 mai 2005, réf. LSO-BE06557, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mars 2005.

Pour la société

Le Conseil d'Administration

Signatures

(043657.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2005.

EUROPIMMO S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 40.959.

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement en date du 22 mars 2005, les mandats des administrateurs:

- * Monsieur Gérard Birchen, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg,
- * Madame Marie-José Reyter, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg,
- * UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg,

ont été renouvelés et prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2008.

Le mandat du Commissaire aux comptes:

COMCOLUX S.A., 123, avenue du X septembre, L-2551 Luxembourg,

a été renouvelé et prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2008.

Cette même Assemblée a décidé de transférer le siège social de la société du 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 avril 2005.

Pour EUROPIMMO S.A.H.

M.-J. Reyter

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2005, réf. LSO-BE05421. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(042890.3/029/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

ProLogis SWEDEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 85.564.

Le siège social de l'associé et/ou de l'administrateur a/ont été transféré(s) du 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, au 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, et ce, avec effet au 1^{er} février 2005.

Luxembourg, le 4 mai 2005.

Pour la société

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

P. Cassells

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2005, réf. LSO-BE05229. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

042960.3/4287/ 17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

ATLANTIC SHIPPING CO. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 63.319.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2005, réf. LSO-BE06661, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mai 2005.

Signature.

(043044.3/587/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2005.

ATLANTIC SHIPPING CO. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 63.319.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2005, réf. LSO-BE06660, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mai 2005.

Signature.

(043046.3/587/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2005.

ProLogis CZECH REPUBLIC X, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 90.892.

Le siège social de l'associé et/ou de l'administrateur a/ont été transféré(s) du 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, au 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, et ce, avec effet au 1^{er} février 2005.

Luxembourg, le 4 mai 2005.

Pour la société

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

P. Cassells

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2005, réf. LSO-BE05292. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(042969.3/4287/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

ProLogis UK LI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 1.600.000,-.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 81.219.

Le siège social de l'associé et/ou de l'administrateur a/ont été transféré(s) du 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, au 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, et ce, avec effet au 1^{er} février 2005.

Luxembourg, le 4 mai 2005.

Pour la société

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

P. Cassells

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2005, réf. LSO-BE05297. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(042971.3/4287/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

REVESTA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 3, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 29.807.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le 27 octobre 2005 à 10.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'Administration et du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 30 juin 2005
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
4. Divers

I (03814/534/14)

Le Conseil d'Administration.

VITRUM LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4823 Rodange, Z.I. P.E.D., boulevard du Contournement.
R. C. Luxembourg B 71.365.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

des actionnaires qui aura lieu au 17, rue Beaumont, L-1219, Luxembourg, le 8 novembre 2005 à 11 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture et approbation des rapports du conseil d'administration, du commissaire et du réviseur d'entreprises.
2. Acceptation par les actionnaires de la conversion de la créance de EUR 292.950 détenue à la date d'aujourd'hui par TECHINT COMPAGNIA TECNIA INTERNAZIONALE S.p.A. à titre d'emprunt obligataire, en n. 29.295 actions, et substitution des obligations représentant ladite créance, par des actions.

3. Augmentation de capital à concurrence de EUR 292.950 pour le porter de son montant actuel de EUR 1.296.660 à EUR 1.589.610, par la création de n. 29.295 actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 10 chacune, à remettre entièrement libérées et titre pour titre, à l'ancien obligataire TECHINT COMPAGNIA TECNICA INTERNAZIONALE S.p.A.
4. Renonciation par les actionnaires à leur droit préférentiel de souscription pour l'augmentation de capital social relative à l'entrée dans le capital social de TECHINT COMPAGNIA TECNICA INTERNAZIONALE S.p.A., suite à la conversion de sa créance en capital.
5. Constatation de la réalisation effective de l'augmentation de capital dont au point 3 du présent ordre du jour.
6. Augmentation de capital à concurrence de EUR 157.440 pour le porter de son montant augmenté de EUR 1.589.610 à EUR 1.747.050 par la création de n. 15.744 actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 10 chacune, entièrement libérées, afin de permettre la conversion des créances vantées par les actionnaires à l'encontre de la société à concurrence dudit montant.
7. Modification afférente de l'art. 5 des statuts.
8. Pouvoirs à conférer au conseil d'administration pour l'exécution des résolutions qui précèdent.
9. Nominations statutaires.
10. Divers.

Conditions de vote et de participation

Les Actionnaires sont informés que:

1) Conformément à l'article 32-3 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée, pendant un délai allant jusqu'au 7 novembre 2005 ils peuvent exercer le droit de souscription au pro-rata de leur participation, aux augmentations de capital ci-dessus indiquée. A cette fin, les Actionnaires sont invités à faire parvenir par lettre recommandée adressée à la société auprès du 17, rue Beaumont L-1219 Luxembourg, leurs déclarations de souscription ou renonciation endéans le délai précité.

2) Les Actionnaires peuvent participer et voter en personne ou par mandataire, qui n'a pas besoin d'être Actionnaire. Les modèles de procurations peuvent être obtenus au siège de la société.

3) Afin de participer à l'assemblée générale extraordinaire, les détenteurs d'actions au porteur devront déposer leurs actions cinq jours ouvrables avant l'assemblée auprès du siège social, d'une Banque, ou au 17, rue Beaumont L-1219 Luxembourg.

I (04112/545/43)

Le Conseil d'Administration.

PARFINLUX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 48.619.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le 27 octobre 2005 à 14.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 juillet 2005.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

I (03815/534/14)

Le Conseil d'Administration.

JBC VENTURES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 87.490.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra de manière extraordinaire le 26 octobre 2005 à 11.00 heures au siège social, 19-21, boulevard du Prince Henri, 1724 Luxembourg.

Ordre du jour:

1. constatation du report des dates des assemblées générales ordinaires et approbation desdits reports;
2. lecture des rapports du commissaire aux comptes sur les exercices clos au 31 décembre 2002 et au 31 décembre 2003 et approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2002 et au 31 décembre 2003;
3. affectation du résultat des exercices clôturés au 31 décembre 2002 et au 31 décembre 2003;
4. décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes;
5. nominations statutaires;
6. divers.

Les actionnaires désirant assister à l'assemblée générale doivent déposer leurs actions 5 jours francs avant l'assemblée générale auprès de la SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, 19-21, boulevard du Prince Henri, 1724 Luxembourg.
I (04113/755/20) Le Conseil d'Administration.

UCHIMATA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 17.561.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 28 octobre 2005 à 10.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 30 juin 2005
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Acceptation de la démission d'Administrateurs et nomination de leurs remplaçants
5. Décharge spéciale aux Administrateurs démissionnaires pour l'exercice de leur mandat jusqu'à la date de leur démission
6. Divers

I (03942/795/17)

Le Conseil d'Administration.

THREE ARROWS, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 35.248.

Les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 27 octobre 2005 à 11.00 heures, au siège social, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 30 juin 2005
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers

I (04114/000/18)

Le Conseil d'Administration.

FARINA EUROPEAN INVEST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 31.647.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le mardi 18 octobre 2005 à 10.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du conseil d'administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Renouvellement du mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux Comptes,
- Décision à prendre quant à la poursuite de l'activité de la société malgré la perte reportée.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (03986/755/19)

Le Conseil d'Administration.

LUXOL INVESTISSEMENT S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 41.277.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le 17 octobre 2005 à 11.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 30 juin 2004 et au 30 juin 2005
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

II (03863/534/15)

Le Conseil d'Administration.

ASSET LIFE, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-8010 Strassen, 224, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 54.352.

Les actionnaires sont invités à assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra dans les locaux de ING LUXEMBOURG, aux 46-48 route d'Esch à L-2965 Luxembourg, le mardi 17 octobre 2005 à 15.00 heures pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises
2. Approbations des comptes au 30 juin 2005
3. Affectation des résultats
4. Décharge aux Administrateurs
5. Nominations statutaires
6. Divers.

Pour être admis à l'Assemblée Générale, tout propriétaire d'actions au porteur doit déposer ses titres aux sièges et agences de ING LUXEMBOURG, et faire part de son désir d'assister à l'Assemblée, le tout cinq jours francs au moins avant l'Assemblée.

Les actionnaires en nom seront admis sur justification de leur identité, à la condition d'avoir, cinq jours francs au moins avant la réunion, fait connaître au Conseil d'Administration leur intention de prendre part à l'Assemblée.

II (03878/755/22)

Le Conseil d'Administration.

DWS FUNDS SICAV, Investmentgesellschaft mit variablem Kapital.

Gesellschaftssitz: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.
H. R. Luxemburg B 74.377.

Hiermit wird allen Anteilinhabern der DWS FUNDS SICAV mitgeteilt, dass eine

AUSSERORDENTLICHE GESELLSCHAFTERVERSAMMLUNG

am 26. Oktober 2005 um 15.00 Uhr am Gesellschaftssitz 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg stattfinden wird.

Tagesordnung:

Die Tagesordnung lautet wie folgt:

1. Beschluss über die Neufassung der Satzung der Investmentgesellschaft.
2. Verschiedenes.

Die Punkte der Tagesordnung der außerordentlichen Generalversammlung verlangen kein Anwesenheitsquorum. Beschlüsse werden mit einer Zwei-Drittel-Mehrheit der Stimmen der anwesenden oder vertretenen Anteile gefasst.

Zur Teilnahme an der außerordentlichen Generalversammlung und zur Ausübung des Stimmrechts sind diejenigen Anteilhaber berechtigt, die bis spätestens 14. Oktober 2005 die Depotbestätigung eines Kreditinstitutes bei der Gesellschaft einreichen, aus der hervorgeht, dass die Anteile bis zur Beendigung der Hauptversammlung gesperrt gehalten werden. Anteilhaber können sich auch von einer Person vertreten lassen, die hierzu schriftlich bevollmächtigt ist.

Luxemburg, im September 2005.

II (03978/1352/21)

Der Verwaltungsrat.

CORONAS INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 64.975.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le 24 octobre 2005 à 14.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale Statutaire tenue exceptionnellement le 22 août 2005 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

II (03895/795/14)

Le Conseil d'Administration.

SIRIADE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 30.602.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le 24 octobre 2005 à 14.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale Statutaire tenue exceptionnellement le 22 août 2005 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévue par la loi n'ayant pas été atteint.

II (03896/795/14)

Le Conseil d'Administration.

SOBELUX HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 19.734.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 18 octobre 2005 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 30 juin 2005
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Nominations statutaires
5. Divers

II (03898/795/15)

Le Conseil d'Administration.

FPM FUNDS SICAV, Investmentgesellschaft mit variablem Kapital.

Gesellschaftssitz: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.
H. R. Luxemburg B 80.070.

Hiermit wird allen Anteilhabern de FPM FUNDS SICAV mitgeteilt, dass eine

AUSSERORDENTLICHE GESELLSCHAFTERVERSAMMLUNG

am 26. Oktober 2005 um 15.30 Uhr am Gesellschaftssitz 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg stattfinden wird.

Tagesordnung:

Die Tagesordnung lautet wie folgt:

1. Beschluss über die Neufassung der Satzung der Investmentgesellschaft.
2. Verschiedenes.

Die Punkte der Tagesordnung der außerordentlichen Generalversammlung verlangen kein Anwesenheitsquorum. Beschlüsse werden mit einer Zwei-Drittel-Mehrheit der Stimmen der anwesenden oder vertretenen Anteile gefasst.

Zur Teilnahme an der außerordentlichen Generalversammlung und zur Ausübung des Stimmrechts sind diejenigen Anteilhaber berechtigt, die bis spätestens 14. Oktober 2005 die Depotbestätigung eines Kreditinstitutes bei der Gesellschaft einreichen, aus der hervorgeht, dass die Anteile bis zur Beendigung der Hauptversammlung gesperrt gehalten werden. Anteilhaber können sich auch von einer Person vertreten lassen, die hierzu schriftlich bevollmächtigt ist.

Luxemburg, im September 2005.

II (03979/1352/21)

Der Verwaltungsrat.

BRIC S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 18.475.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 18 octobre 2005 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 30 juin 2005
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Acceptation de la démission d'Administrateurs et nomination de leurs remplaçants
5. Décharge spéciale aux Administrateurs démissionnaires pour l'exercice de leur mandat jusqu'à la date de leur démission
6. Divers

II (03899/795/17)

Le Conseil d'Administration.

INFIPA INSTITUTE FOR FINANCING AND PARTICIPATION S.A., Société Anonyme.

Registered office: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 10.105.

Messrs Shareholders are hereby convened to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

which will be held on October 18, 2005 at 11.00 a.m. at the registered office, with the following agenda:

Agenda:

1. Management report of the Board of Directors and report of the Statutory Auditor
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at June 30, 2005
3. Discharge of the Directors and Statutory Auditor
4. Acceptance of the resignation of the Directors and appointment of their replacement
5. Special discharge of the resigning Directors for the exercise of their mandates until the date of resignations
6. Miscellaneous.

II (03900/795/16)

The Board of Directors.

KALINA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 72.348.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 19 octobre 2005 à 10.00 heures, au siège social, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003 et au 31 décembre 2004
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs pour les exercices écoulés et pour la tardiveté de la tenue des Assemblées Générales statutaires
5. Décharge à donner au commissaire aux comptes
6. Nominations statutaires
7. Divers

II (03987/000/20)

Le Conseil d'Administration.

48479

MENELAUS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 38.943.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 17 octobre 2005 à 9.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 mai 2005
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Acceptation de la démission d'Administrateurs et nomination de leurs remplaçants
5. Décharge spéciale aux Administrateurs démissionnaires pour l'exercice de leur mandat jusqu'à la date de leur démission
6. Divers

II (03916/795/17)

Le Conseil d'Administration.

FARID HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 18.621.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 17 octobre 2005 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 juin 2005
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Acceptation de la démission d'Administrateurs et nomination de leurs remplaçants
5. Décharge spéciale aux Administrateurs démissionnaires pour l'exercice de leur mandat jusqu'à la date de leur démission
6. Divers

II (03917/795/17)

Le Conseil d'Administration.

DITCO REAL ESTATE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 21.155.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 17 octobre 2005 à 11.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 août 2005
3. Ratification de la cooptation d'un Administrateur
4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
5. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
6. Divers

II (04013/795/17)

Le Conseil d'Administration.

UNALUX, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 53.048.

Les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 19 octobre 2005 à 11.00 heures, au siège social, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

48480

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardiveté de la tenue de l'Assemblée Générale statutaire
5. Décharge à donner au commissaire aux comptes
6. Nominations statutaires
7. Divers

II (03988/000/20)

Le Conseil d'Administration.

STRATINVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 24.254.

Mesdames, Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

du 17 octobre 2005 à 14.30 heures au siège de la société 63-65, rue de Merl à L-2146 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes pour l'exercice clôturant au 30 juin 2005;
2. Approbation des comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes, annexe légale) clôturés au 30 juin 2005;
3. Affectation du résultat au 30 juin 2005;
4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
5. Nominations statutaires;
6. Divers.

II (04050/780/18)

Le Conseil d'Administration.

LESKA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 21.222.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 18 octobre 2005 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 30 juin 2005, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 30 juin 2005.
4. Démission d'Administrateurs et décharge à leur donner.
5. Nominations de nouveaux Administrateurs.
6. Divers.

II (03953/000/17)

Le Conseil d'Administration.